

Economie+ Gabon

BUSINESS
& FINANCES

RENCONTRE Gervais Bouanga-Ngoma

Le manager de Malébé FM et Lowa TV a beaucoup brouillé pour exercer son métier de journaliste avant de diriger ces deux médias installés au cœur du complexe audiovisuel communautaire de Lémbamba, dans la province de la Ngounié. À la clé, des programmes axés sur les réalités quotidiennes des populations locales, mais dont l'audience et l'intérêt qu'ils suscitent vont bien au-delà des frontières régionales.

Lire p. 12

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

L'ESSENTIEL

LASER

Rougier Afrique International



L'Etat gabonais poursuit ses prises de participation dans la gestion de ses ressources naturelles avec l'acquisition de 35% des parts de Rougier Afrique International, filiale du groupe Rougier. Analyse de cette opération.

Lire p. 4

LASER

Hôtellerie, cap sur le haut de gamme

L'essor du tourisme est un axe important du développement économique du Gabon. Le protocole d'accord qui vient d'être signé avec le groupe hôtelier singapourien Aman Resorts s'inscrit dans cette logique.



Lire p. 8

LASER

Législatives françaises 2012

Les Français de l'étranger vont élire cette année 11 députés au sein de leur Assemblée nationale. Dans la 10^e circonscription dont fait partie le Gabon, une candidature retient l'attention, portée par un homme qui allie légitimité et force de conviction. Portrait de Jean-Pierre Pont, un homme passionné.

Lire p. 10

PÉTROLE ET MINES

Les bons chiffres de la Sogara

La Société gabonaise de raffinage retrouve des couleurs portée par un plan de relance qui a associé des partenaires internationaux et l'Etat gabonais. La dernière production record de plus de 950 000 tonnes d'hydrocarbures raffinés en 2011 témoigne de cette ambition retrouvée.

Lire p. 27

1000 FCFA

Assurances :

Comment ça marche ?

Décryptage des deux grands univers de l'assurance – IARD et assurance-vie –, modalités d'exécution des contrats, perspectives de développement de la micro-assurance, réglementation en zone Cemac, tout ce qu'il faut savoir sur ce secteur qui présente une marge de progression considérable en Afrique.

Lire p. 16

moovInternational
J'appelle moins cher
au pays.



ANISSÔGÔMAN ! MBOLO ! BONJOUR !
NANGADÉF ! WOFOUAN !

Tarif Inter
A partir de
2F/Sec
De 13H à 14H00
De 22H à 06H00



TOUS
FANS DE

“33”
EXPORT
Supporter N°1
du Football



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

ÉDITO

Nous voilà donc lancés dans une nouvelle année qui va apporter son lot de joies, d'espérances... mais aussi d'incertitudes. A cet égard, notre dossier, consacré ce mois-ci au secteur des assurances, devrait intéresser celles et ceux qui éprouveraient le besoin de se prémunir des risques qui peuvent émailler le quotidien, en tant qu'entrepreneur ou tout simplement à titre individuel. Sur le plan continental, ce secteur enregistre une modeste mais constante progression depuis plusieurs années. Pour autant, lors de sa dernière assemblée générale, la Fédération des sociétés d'assurance de droit national africaines (Fanaf) a souligné la nécessité de prospecter de nouveaux marchés pour renforcer cette tendance. Deux niches sont dans la mire des professionnels. Les produits santé tout d'abord, avec l'idée de sensibiliser les populations vieillissantes à l'opportunité d'une assurance qui leur permettrait de prendre en charge une partie de leurs soins. Mais l'autre grande tendance renvoie à une approche plus en phase avec les réalités économiques de bon nombre d'habitants du continent : celle du développement de la micro-assurance.

A l'instar du micro-crédit initié par le Bangladais Mohamed Yunus, l'idée est de permettre au plus grand nombre de s'assurer via des primes dont les montants seraient inférieurs à ceux d'une assurance classique, en s'appuyant notamment sur des institutions de micro-finance existantes ou des regroupements professionnels. Un dispositif qui permettrait en outre de sécuriser les productions agricoles et, par voie de conséquence, de réduire la vulnérabilité de tous ceux qui vivent de l'agriculture. Nous suivrons de près le devenir de cette orientation prometteuse.

Et toujours dans l'idée de ne pas se limiter aux seules élites et de prendre en compte la société dans son ensemble, je vous invite à lire le portrait de Gervais Bouanga-Ngoma, notre confrère multiscarpe qui, après un solide parcours professionnel qui lui a permis de se faire un nom en presse écrite, à la radio et à la télévision, a monté deux médias communautaires, Malébé FM et Lowa TV, dont les programmes sont repris par de nombreux autres médias gabonais. Une expérience qui témoigne d'une audace comme nous l'aimons et qui, espérons-le, fera des émules dans le pays.

A bientôt pour un prochain numéro.

JOHANN FREIXAS

Retrouvez-nous sur
www.economie-gabon.com



Sommaire



Laser

Le Gabon acquiert 35% de Rougier Afrique International	p. 4
EDF Toutelec à l'assaut des énergies solaires et éoliennes	p. 5
Lutte contre la corruption, les efforts payants du Gabon	p. 6
Hôtellerie : cap sur le haut de gamme	p. 8
Jean-Pierre Pont, candidat à la 10 ^e circonscription des Français de l'étranger	p. 10

Rencontre

Gervais Bouanga-Ngoma, un manager coté en brousse	p. 12
---	-------

Dossier : assurances

Les assurances, comment ça marche ?	p. 16
De nouveaux marchés à conquérir sur le continent	p. 18
La micro-assurance en Afrique, une niche au potentiel énorme	p. 22
Pas de prime, pas de contrat	p. 22
La carte rose Cemac, instrument d'intégration sous-régionale	p. 26

Pétroles et mines

Les bons chiffres de la Sogara	p. 27
--------------------------------	-------

Emploi/formation

Ecole préparatoire du lycée Léon-Mba, une pépinière pour ingénieurs de haut vol	p. 28
---	-------

Télécoms

L'avenir du post-payé au Gabon	p. 30
--------------------------------	-------

Événement

Le Gabon en vitrine à Libreville	p. 31
----------------------------------	-------

RÉDACTION

Rédacteur en chef : Johann Freixas
+241 07 97 02 55 - jfreixas@economie-gabon.com
assisté de Stevie Mounombou

Secrétaire général de la rédaction :
Rebecca Ntsame +241 07 97 02 55
mntsame@economie-gabon.com

Secrétaire général de la rédaction :
Didier Bras

Directeur artistique : Jean-Noël Dubois

Maquette rédactionnelle : Emmanuel Vogel

Webmaster : Prune Pont-Benoit

Ont participé à ce numéro :

Johann Freixas, Stevie Mounombou,
Madeleine Ngoya Ono Mbaye, Anne Ophèle.

GESTION ET ADMINISTRATION

Directeur de la publication :
Bertrand Mickael Moundjoukou.

Co-gérants :
Jean-Pierre Pont - jeanpierrepont@gmail.com
Philippe Chandezon - pchandezon@yahoo.fr

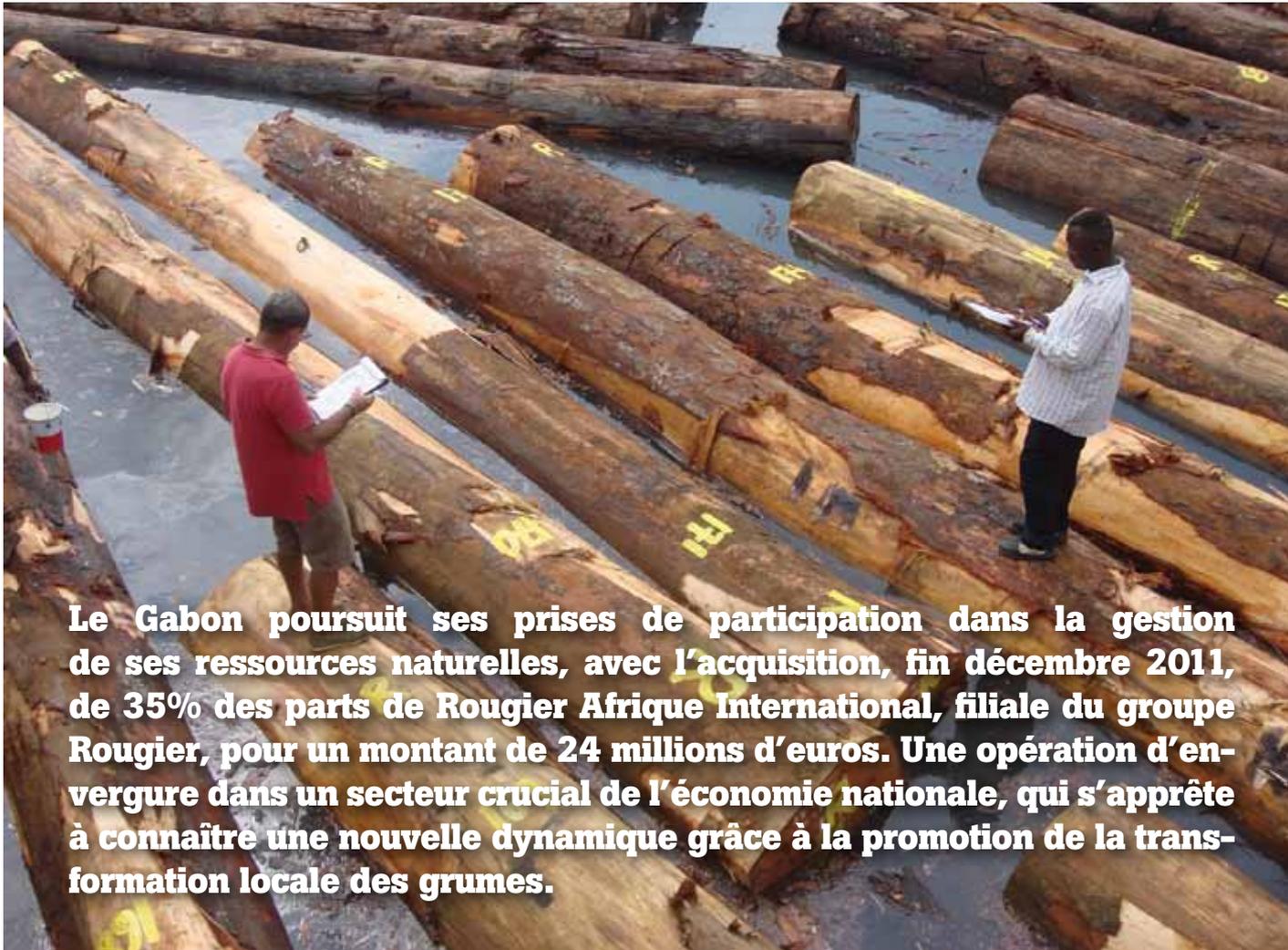
Régie internationale :
MOBILITY MEDIA AGENCY : +33 6 83 14 43 08

INFORMATIONS LÉGALES

MOBILITY MEDIA AFRICA : Sarl au capital de 20.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428 - Numéro statistique : 071619 R
- Siège social : immeuble BICP, BP 4562 Libreville Gabon - Editeur de : ECONOMIE GABON + - Récépissé de déclaration
de constitution d'un organe de presse : N°0165/ MCPEN/SG/DCOM du 3 Juin 2010 - Site Internet : www.economie-gabon.
com Impression : Groupe RICCOBONO 115, chemin des Valettes, 83490 Le Muy, France - Tirage : 10 000 exemplaires.

FILIÈRE BOIS

Le Gabon acquiert 35% de Rougier Afrique International



Le Gabon poursuit ses prises de participation dans la gestion de ses ressources naturelles, avec l'acquisition, fin décembre 2011, de 35% des parts de Rougier Afrique International, filiale du groupe Rougier, pour un montant de 24 millions d'euros. Une opération d'envergure dans un secteur crucial de l'économie nationale, qui s'apprête à connaître une nouvelle dynamique grâce à la promotion de la transformation locale des grumes.

En marge des grandes réformes économiques censées tirer le pays vers « l'émergence » industrielle, l'Etat gabonais continue de renforcer son implication dans l'exploitation des ressources naturelles locales. Après le manganèse en 2010, avec la montée de l'Etat au capital de la Compagnie des mines de l'Ogooué (Comilog) et les négociations engagées pour acquérir des parts de la maison mère, le groupe minier français Eramet, c'est au tour de l'« or vert » d'entrer dans les opérations financières de l'Etat gabonais. A travers un accord signé le 29 décembre dernier à Libreville entre le directeur général de la Caisse des dépôts et de consignation (CDC), Alain Ditona-Moussavou, et le vice-PDG de Rougier SA, Francis Rougier, le groupe français a cédé au Gabon 35% des actions de sa filiale Rougier Afrique International, une société qui exploite plus de deux millions d'hectares de concessions forestières dans le Bassin du Congo. « Il s'agit d'une opération stratégique pour Rougier. La Caisse des dépôts et consignations du Gabon est le bras armé du pays et a pour mission de prendre des participations dans des domaines stratégiques pour le pays.

Nous travaillons à cette opération depuis plusieurs mois, sachant que pour Rougier, elle va permettre un développement des investissements, en particulier dans le domaine des forêts naturelles à travers un programme d'industrialisation important. En effet, nous bénéficierons d'un apport de 24 millions d'euros en échange de cette participation », a affirmé Francis Rougier. Quand à l'Etat gabonais, « il est certain [qu'il] souhaite détenir des positions dans des sociétés de référence qui agissent sur son territoire. On l'a vu dans le pétrole, les mines et aujourd'hui les forêts. C'est aussi une volonté politique et un moyen pour l'Etat gabonais de faire émerger des leaders dans ces activités. Mais Rougier est aussi gagnant puisque c'est le développement de cette entité qui se trouvera accéléré, que ce soit au Gabon, mais aussi au Cameroun et au Congo. Cette opération va nous donner la capacité de répondre à des opportunités de rachats qui pourraient se présenter dans le domaine des forêts naturelles. Nous serons à même d'y répondre », poursuit Francis Rougier, interrogé par le site « boursier.com ». Economiquement, le rachat d'une partie de Rougier est une opération bien pensée par

le Gabon car le pays garde ainsi un minimum de contrôle sur l'exploitation de ses forêts, mais pourra également bénéficier d'une partie des recettes pour l'injecter dans l'économie.

La belle santé du groupe Rougier

Pour Rougier, cette opération fait suite à la nouvelle organisation annoncée en juillet 2011 qui structure désormais le groupe en trois branches d'activité : Rougier Afrique International pour les forêts naturelles du bassin du Congo, Lignafrica pour les forêts de plantation en Afrique et la branche Importation et Distribution en France.



Cette cession va également contribuer à renforcer sa structure financière grâce à une augmentation significative de ses fonds propres. A travers sa filiale Rougier Afrique International, Rougier commercialise dans le monde entier les grumes, les sciages et les contreplaqués qui sont produits dans ses unités forestières et industrielles d'Afrique centrale, au Gabon, au Cameroun et au Congo. Les filiales de Rougier possèdent au total plus de 2 millions d'hectares de concessions forestières dont 100% sont gérées dans le cadre de plans d'aménagement, et dont 30% font d'ores et déjà l'objet d'une certification FSC. Au total, ce sont plus de 600 000 m³ de grumes qui sont produites dans ses concessions. Chaque année, Rougier commercialise ainsi plus de 100 000 m³ de grumes et 150 000 m³ de sciages (dans une cinquantaine d'essences), ainsi que 37 000 m³ de contreplaqué tout okoumé.

L'importance de la transformation locale

L'une des premières mesures du nouvel exécutif, fin 2009, a été l'interdiction d'exportation des grumes brutes à compter du 1^{er} janvier 2010. Une décision forte contraignant les exploitants à accélérer la transformation locale du bois, créant de la valeur ajoutée à l'exportation pour le pays. Cette décision avait été accueillie avec fracas chez les exploitants, la plupart ayant accusé un grand retard dans l'industrialisation de la chaîne de transformation locale. Rougier Gabon était alors parvenu à tirer son épingle du jeu grâce aux moyens importants qui avaient déjà été mis en place pour la transformation locale. En marge de cette mesure, le gouvernement a mis en place une série de mesures incitatives pour la transformation locale des grumes : Zone économique spéciale de Nkok, fonds de 20 milliards de francs CFA de la SNBG pour soutenir les petits exploitants, exonérations sur l'importation du matériel, etc. Autant de mesures qui laissent présager un bel avenir pour l'industrie forestière au Gabon, appelée aujourd'hui à générer davantage que le simple fruit de la déforestation.

Pour mettre en place son plan d'émergence économique, le Gabon s'est doté d'instruments financiers stratégiques dont la CDC fait partie. Institution financière ayant la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial, la Caisse des dépôts et de consignation a été créée par une ordonnance datant du 12 août 2010, avec pour mission de prendre des participations minoritaires et de long terme dans des sociétés de référence opérant dans des secteurs stratégiques clés de l'économie nationale.

ELECTRIFICATION RURALE

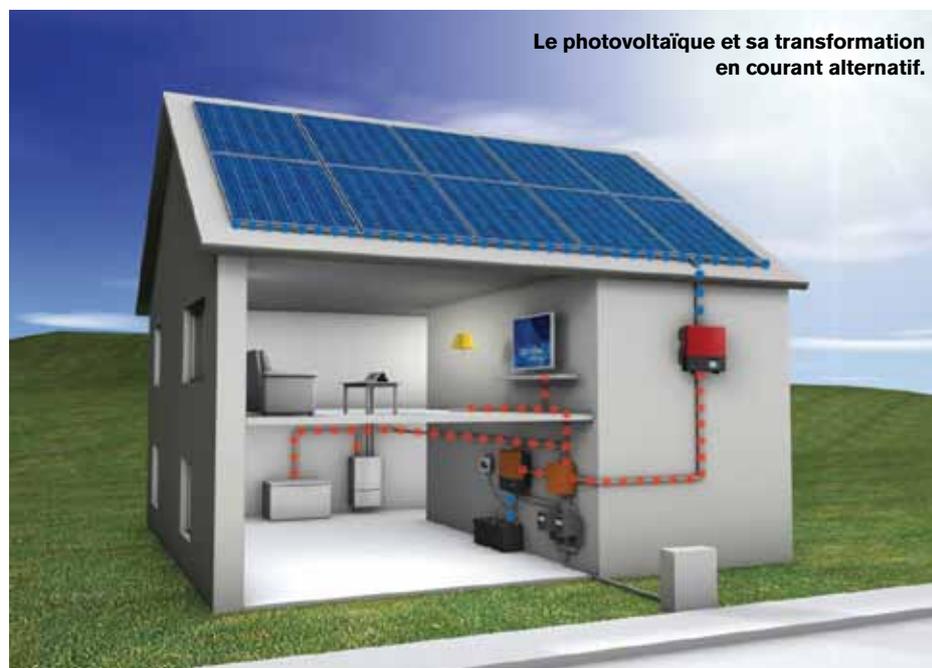
EDF Tutelec à l'assaut des énergies solaires et éoliennes

Face aux défis des besoins énergétiques grandissants, EDF Tutelec franchit le pas en initiant au Gabon la production de masse de panneaux photovoltaïques et d'ampoules à faible consommation. Une industrie d'avenir à forte valeur ajoutée qui permettra d'offrir des solutions innovantes et écologiques, notamment pour l'électrification des zones rurales au Gabon et dans toute la sous-région d'Afrique centrale.

Avec une population frisant le million et demi d'habitants, essentiellement concentrés dans les grands centres urbains de Libreville, Port-Gentil et Franceville, l'électrification des zones rurales représente un défi très onéreux pour les opérateurs gabonais. Les coûts d'extension du réseau sont tels dans certaines localités, enclavées et sous-peuplées, que le raccordement au réseau électrique devient un gouffre financier. A titre d'exemple, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) enregistre des pertes dans près de 60% des villes au Gabon et ne réalise des profits qu'à Libreville, Port-Gentil, ou encore Moanda. Une situation qui handicape le développement socio-économique de l'intérieur du pays et continue d'alimenter l'exode rural. Pourtant, il est aujourd'hui possible de développer en zone rurale une alimentation électrique décentralisée équivalente au réseau public. Il s'agit de systèmes d'alimentation peu complexes basés sur les énergies renouvelables photovoltaïques et éoliennes.

Vers une technologie produite localement

Alors qu'elle finalise à Okolassi, à une trentaine de kilomètres de Libreville, la construction de la première usine de fabrication de transformateurs électriques en Afrique subsaharienne, EDF Tutelec a toutes les cartes en main pour relever le défi de la fabrication des panneaux photovoltaïques et des ampoules à faible consommation d'énergie (LED) au Gabon. « Dans le cadre des énergies renouvelables, en matière de photovoltaïque, nous avons un énorme potentiel au Gabon car ce n'est pas demain que le soleil cessera de briller chez nous. A EDF Tutelec, nous formons des techniciens depuis deux ans pour pallier le problème énergétique dans notre pays. Non seulement pour passer aux énergies propres, mais également s'aligner à la philosophie du chef de l'Etat, à savoir produire suffisamment d'énergie pour pouvoir alimenter le village le plus éloigné du Gabon. Aujourd'hui nous maîtrisons cette technologie car nous savons fabriquer et entretenir ces produits. Nous sommes également capables de faire l'étude sur mesure pour que les populations soient correctement alimentées avec ce produit. EDF va être la



Le photovoltaïque et sa transformation en courant alternatif.

première entreprise au Gabon à se porter garante de ce matériel, non seulement en le fabriquant mais aussi en l'installant. Car le matériel actuellement déployé à Libreville est importé, et à la première panne il doit être jeté. Aujourd'hui nous avons l'avantage de disposer d'une usine de fabrication de ce produit, Diffuselec, qui fait partie des cinq meilleures entreprises à le fabriquer. Mais cette technologie de fabrication est en train de nous être transmise et, dès août prochain, nous lancerons également la fabrication des photovoltaïques et des

ampoules économiques à Okolassi en même temps que les transformateurs électriques », explique le directeur d'EDF Tutelec, Parfait Duffy Bibang, également président du Groupement d'entreprises des travaux d'énergie et d'eau du Gabon (Geteeg).

Le photovoltaïque, comment ça marche ?

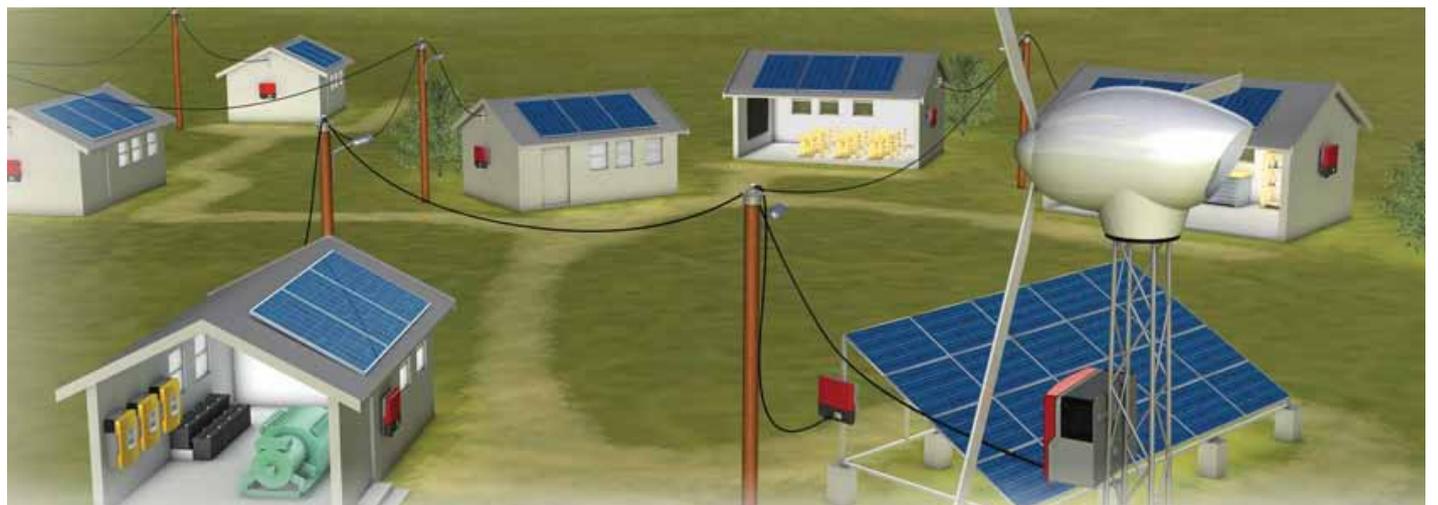
L'énergie solaire photovoltaïque est l'électricité produite par transformation d'une partie du rayonnement solaire par une cellule photovoltaïque. Plusieurs cel-

lules sont reliées entre elles dans un module solaire photovoltaïque (voir image ci-dessous). Plusieurs modules sont regroupés pour former une installation solaire chez un particulier ou dans une centrale solaire photovoltaïque. L'installation solaire peut alimenter un besoin sur place (en association avec un moyen de stockage) ou être injectée, après transformation en courant alternatif, dans un réseau de distribution électrique (le stockage n'étant alors pas nécessaire). Une alternative très prometteuse grâce à sa simplicité et sa polyvalence car sans entretien et durable ; pouvant fonctionner avec ou sans réseau, elle peut répondre aux besoins en énergie électrique d'une maison (capteurs sur le toit) ou d'une industrie, contrairement aux autres formes d'énergie solaire qui ne produisent que de la chaleur. Mais ces sources d'énergies renouvelables sont-elles à même de palier le déficit du réseau de distribution d'électricité en province et dans certains quartiers de Libreville ?

Un couplage possible avec l'éolien

Pour Parfait Bibang, « le panneau solaire seul suffit à alimenter correctement une maison une fois que la puissance installée de cette maison a été bien dimensionnée. Et nous disposons de ce savoir-faire. Par contre, il faut avouer que nous n'avons pas une maîtrise aussi totale dans le domaine de l'éolien. Si nous avons quelques avantages sur le front de mer, nous ne maîtrisons pas encore parfaitement les orientations des vents. Vous constaterez à cet effet que nos éoliennes sont équipées d'un système qui leur permet de pivoter afin de rechercher la direction du vent. Donc aujourd'hui, nous ne pouvons pas conseiller à quelqu'un de faire une installation exclusivement axée sur l'éolien. Sur certains de nos pylônes, vous trouverez un couplage entre un panneau solaire et l'éolienne. Dans le cadre de l'énergie

suite page suivante ►



classique, votre compteur est dimensionné en fonction de la puissance dont vous avez besoin. C'est exactement la même chose dans le cadre des énergies propres. C'est ainsi que le nombre de panneaux solaires installés sera fonction de la puissance dont aura besoin le client. Cette énergie s'adresse aussi bien à la ville qu'au village. A titre d'exemple, sur le seul site d'Okolassi, nous produisons assez d'énergie solaire pour alimenter Ntoum à travers notre système solaire qui recouvrira les toits de nos usines de fabrication de transformateurs électriques. Récemment, le gouvernement a créé une structure chargée de la production et du transport d'énergie et d'eau. Nous pourrions donc produire de l'énergie, mais nous ne serons pas autorisés à en vendre car seule la SEEG a le droit de le faire. Et dans le cadre de la promotion de ces énergies renouvelables, nous avons prévu des forums de sensibilisation à Libreville et Port-Gentil notamment ».

Des ampoules économiques fort avantageuses

Si les systèmes de production d'énergie solaire ont un coût proportionnel quasi nul car il n'y a pas de combustible – seulement des frais (entretien, gardiennage, réparation ...), qui dépendent très peu de la production –, il faut cependant tenir compte des coûts d'investissement beaucoup plus élevés que pour les techniques fossiles ou les autres renouvelables (éolien, hydraulique, ...). Sur ce plan, Parfait Bibang, estime disposer d'un avantage qui réduira les surcoûts et rendra ces installations accessibles aussi bien aux PME qu'au grand public. « Nous fabriquons nous-mêmes le produit que nous commercialisons. Non seulement nous proposons aux populations des photovoltaïques, mais nous vendons également des ampoules économiques. Il y aura donc un package complet qui sera proposé à nos clients. Soulignons que lorsque quelqu'un fait appel à nos services dans le cadre d'une installation en panneaux solaires, il bénéficie automatiquement et gratuitement d'un an de maintenance. Ce qui est assez avantageux. Par ailleurs, une ampoule économique coûte relativement quatre

fois plus cher qu'une ampoule normale à incandescence. Mais l'avantage avec nos ampoules économiques est que ces dernières sont réparables et que le client bénéficie d'une garantie de cinq ans par lampe. L'économie est conséquente dès le moyen terme. A titre d'exemple, si vous dépensez 40 000 francs CFA en énergie en utilisant un certain nombre d'ampoules habituelles, vous dépenserez deux fois moins pour le même nombre d'ampoules économiques », explique Parfait Bibang.

Des objectifs d'implantation dans la sous-région

Déployées à Libreville depuis quelques mois par EDF Touthelec, les installations photovoltaïques et éoliennes représentent une alternative crédible au réseau public actuel, d'autant qu'elles s'inscrivent dans la droite ligne de la logique omniprésente du développement durable. « Dans le cadre de l'éclairage public par exemple, nous pouvons fabriquer des lampadaires de 150 W qui éclairent de la même façon que les lampadaires à incandescence de 1 000 W, ce qui représente un gain d'énergie considérable. Or, imaginez l'énergie déployée par la SEEG pour alimenter 1 000 lampadaires traditionnels. En utilisant nos lampadaires comme alternative, la SEEG réaliserait un gain considérable d'énergie et pourrait aisément employer ces économies afin de renforcer son réseau public », poursuit le fondateur d'EDF Touthelec. Un secteur qui présente de belles marges de progression au Gabon car, insiste-t-il, « nous avons l'expertise pour cette technologie grâce à nos partenariats avec Diffuselec notamment, ou encore Conti-Transfo, dans le cadre de la fabrication des transformateurs électrique. Toutefois, nous comptons également inonder la sous-région de nos produits. Ce qui prouve à suffisance le sérieux qui caractérise le travail de longue haleine abattu depuis plusieurs années et qui sera matérialisé par l'usine de fabrication de transformateurs électriques et de panneaux photovoltaïques d'Okolassi, qui sera opérationnelle dès août 2012 ».

Les installations photovoltaïques et éoliennes représentent une alternative crédible au réseau public actuel et s'inscrivent dans une logique de développement durable.

développement durable.

partenariats avec Diffuselec notamment, ou encore Conti-Transfo, dans le cadre de la fabrication des transformateurs électrique. Toutefois, nous comptons également inonder la sous-région de nos produits. Ce qui prouve à suffisance le sérieux qui caractérise le travail de longue haleine abattu depuis plusieurs années et qui sera matérialisé par l'usine de fabrication de transformateurs électriques et de panneaux photovoltaïques d'Okolassi, qui sera opérationnelle dès août 2012 ».

STEVIE MOUNOMBOU

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Les efforts payants du Gabon

Transparency International a publié en décembre dernier son Indice de perception de la corruption (IPC) 2011, où le Gabon occupe le 100^e rang sur 183 pays. Le pays enregistre ainsi un gain de dix places par rapport à 2010, confirmant les efforts qu'il a consentis dans ce domaine.

Quels sont les pays les plus touchés par la corruption en 2011 ? Une question à laquelle a répondu Transparency International dans son Indice de perception de la corruption publié le 1^{er} décembre dernier. Celui-ci évalue 183 pays et territoires notés de 0 (perçu comme extrêmement corrompu) à 10 (perçu comme extrêmement intègre) en fonction du niveau de corruption affectant leur administration publique et leur classe politique. Il est calculé à partir de données issues de 17 enquêtes portant sur des points précis tels que l'application des lois anti-corruption, l'accès à l'information, ou encore les conflits d'intérêts.

Un bilan global inquiétant

Cet indice révèle que la corruption continue d'affecter de trop nombreux pays à travers le monde, deux tiers de ceux qui ont été évalués obtenant une note inférieure à 5. Il relève également que certains gouvernements ne protègent pas leurs citoyens de la corruption, qu'il s'agisse de détournements de fonds publics, de versements de pots-de-vin ou de processus de décision opaques. Comme Transparency International l'a déjà

souligné, les manifestations organisées à travers le monde, souvent justifiées par la corruption et l'instabilité économique, sont révélatrices de l'exaspération des citoyens qui jugent que leurs dirigeants et institutions publiques sont insuffisamment transparents et responsables vis-à-vis d'eux. « Cette année, nous avons vu des banderoles dénonçant la corruption brandies par des manifestants, riches et pauvres. Que ce soit dans les pays européens touchés par la crise de la dette ou dans les pays du monde arabe qui entrent dans une nouvelle ère politique, les dirigeants doivent prendre en compte ces aspirations à une meilleure gouvernance », a déclaré Huguette Labelle, présidente de Transparency International.

Un podium occupé par les antipodes

Le pays le plus intègre de ce classement est la Nouvelle-Zélande, qui arrive en tête de ce classement avec un score de 9.5. Il est talonné par le Danemark et la Finlande, les deux pays totalisant un score de 9.4. Les mauvais élèves et derniers de ce classement sont la Somalie et la Corée du Nord (incluse dans l'indice pour la première fois), qui sont affligés d'un score de 1.0 chacun. « 2011 a



été l'année d'un élan irrésistible pour plus de transparence, les citoyens du monde entier exigeant que leurs gouvernements leur rendent des comptes. Les pays les mieux notés dans l'IPC démontrent que les efforts menés à long terme pour améliorer la transparence peuvent, s'ils sont maintenus, être fructueux et profiter aux citoyens», a commenté Cobus de Swardt, directeur exécutif de Transparency International.

La plupart des pays du Printemps arabe sont classés dans la moitié inférieure de l'indice, avec un score inférieur à 4. Avant l'avènement de ces révolutions locales, un rapport de Transparency International consacré à cette région soulignait que le népotisme, les pots-de-vin et le clientélisme étaient si profondément ancrés dans la vie quotidienne que même les lois anti-corruption existantes n'avaient que peu d'effet. Quant aux pays de la zone euro atteints par la crise de la dette – qui trouve en partie son origine dans l'échec des autorités à empêcher les pots-de-vin et l'évasion fiscale – il est intéressant de remarquer qu'ils font partie des pays de l'UE ayant obtenu les notes les plus basses.

Le Gabon sur la bonne voie

Avec un score de 3.0 sur 10 le Gabon décroche une 100^e position mondiale encourageante. Soit un gain de dix places par rapport à 2010. Toute chose qui indique que le pays fait des efforts considérables en matière de lutte contre la corruption. D'autant plus que dans la sous-région Cemac, le Gabon apparaît comme le meilleur élève devant le Cameroun (134^e avec un score de 2.5), la République centrafricaine et le Congo (154^e ex aequo avec 2.2), le Tchad (168^e avec un score de 2.0) et la Guinée équatoriale (172^e avec 1.9), qui fait office de l'Etat le plus corrompu de cette zone. Au niveau continental, la palme d'or revient au Botswana (32^e place mondiale) avec un score de 6.1. Il est suivi par le Cap-Vert (41^e avec 5.5), l'île Maurice (46^e avec 5.1), le Rwanda (49^e avec 5.0) et les Seychelles (50^e avec 4.8). Ces pays représentent les cinq majors africains, loin devant le Gabon qui arrive au 18^e rang. Certes, cet indicateur n'est qu'un indice de percep-

Le pays le plus intègre est la Nouvelle-Zélande, suivie du Danemark et de la Finlande. Les plus « mauvais élèves » sont la Somalie et la Corée du Nord.



La lutte contre la corruption au Gabon commence à porter ses fruits.

tion de la corruption, mais il conditionne dans une certaine mesure l'attractivité du pays pour nombre d'investisseurs. Et le Gabon, qui multiplie les initiatives pour accrocher les investisseurs dans le cadre du projet de Gabon émergent, est appelé à poursuivre son élan et améliorer son indice.

De la nécessité de changer les mentalités

La deuxième journée de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, célébrée le 9 décembre dernier à Libreville sous le thème « Le rôle des médias et de la société civile dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite », témoigne de cette volonté. « Par ce thème, nous voulons souligner que les médias et la société civile doivent jouer un rôle décisif dans l'instauration et le maintien d'une atmosphère qui décourage la corruption à travers leur fonction de sensibilisation, de veille et d'alerte. Comme j'ai déjà eu à le souligner lors de la précédente édition, le combat contre la corruption ne pourra être gagné qu'avec l'implication effective de toutes les

composantes de la société. C'est d'ailleurs ce que nous recommandent les conventions contre la corruption des Nations unies et de l'Union africaine, que notre pays a ratifiées. Les hommes des médias et la société civile doivent plus que jamais prendre conscience de leur mission d'éveil des consciences des populations. Un rôle qui consiste à mieux les sensibiliser pour contribuer ainsi au changement de mentalités individuelles et collectives. Le Gabon émergent, exempt de corruption, que le président de la République Ali Bongo appelle de tous ses vœux, passe nécessairement par cette prise

de conscience et ce changement de mentalités de tous et de chacun. Nous devons tous, avec audace, courage et détermination, combattre la corruption parce qu'elle entrave le développement et perpétue la pauvreté. Pour ma part, je reste fermement convaincu qu'ensemble, nous gagnerons le combat contre la corruption», a déclaré à cette occasion le Premier ministre Paul Biyoghé Mba.

Une expertise en matière d'observation de la corruption

Transparency International, auteur de cet indice, est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale d'origine allemande ayant pour principale vocation la lutte contre la corruption des gouvernements et institutions gouvernementales mondiaux. Elle a été fondée par Peter Eigen en 1993 et présente aujourd'hui un rayonnement international, possédant des sections autonomes dans 80 pays du Nord comme du Sud. Elle réfute ainsi toute supériorité des premiers sur les seconds quant à la lutte contre la corruption et déplore souvent la baisse dans le classement de certains pays développés, notamment au sein de l'Union européenne. L'ONG est surtout connue pour publier régulièrement des indices mondiaux sur la corruption : classement des Etats, taux de corruption par pays ou encore régularité des échanges internationaux. Elle se positionne également en observateur du fonctionnement démocratique des institutions nationales en émettant des avis sur les actions gouvernementales.

STEVIE MOUNOMBOU



Des pratiques qu'il convient d'endiguer à tous les niveaux de la société.

Géant CKdo

Bonne St Valentin

HORAIRE :
DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 A 12H30 ET DE 15H A 20H
LE VENDREDI DE 8H30 A 21H SANS INTERRUPTION
LE SAMEDI DE 8H30 A 20H SANS INTERRUPTION

GROUPE CEGA GADIS

Géant CKdo

HÔTELLERIE

Cap sur le haut de gamme

Le Gabon a un ambitieux projet dans le tourisme : accueillir 100 000 visiteurs par an à l'horizon 2020, soit le nombre de touristes qui ont séjourné dans le pays entre 2006 et 2011. C'est dans le cadre de ce défi d'envergure qu'un protocole d'accord et des contrats de gestion, de licence, de réservation et de marketing pour la construction au Gabon de six hôtels et lodges haut de gamme ont été signés le 11 janvier entre le Gabon – par le biais Fonds gabonais d'investissements stratégiques, et le groupe hôtelier singapourien Aman Resorts, un des leaders mondiaux de l'hôtellerie de luxe. Le protocole d'accord et les contrats y afférant prévoient l'implantation de ces hôtels à Libreville et dans cinq parcs nationaux : Ivindo, Loango, Lopé, Plateaux Batéké et Pongara, avec à la clé la création de 500 emplois directs. « Il était évident, depuis le jour de ma première visite au Gabon il y a tout juste plus d'un an, qu'Aman avait ici tous les éléments pour créer pour nos visiteurs une expérience exceptionnelle. Notre équipe d'Aman Resorts est impatiente de voir ce projet avancer concrètement et nous sommes convaincus qu'il va ajouter une contribution unique à notre offre », a affirmé Adrian Zecha, PDG du groupe Aman Resorts.

Un triple objectif

Pour Serge Mickoto, directeur général du Fonds gabonais d'investissements stratégiques, ces accords représentent « une opportunité incroyable pour le Gabon de développer le tourisme avec un des leaders mondiaux dans ce domaine d'activités et de diversifier son économie selon la vision du chef de l'Etat. La construction de ces hôtels haut de gamme dans des sites à la beauté exceptionnelle va en outre permettre de valoriser notre patrimoine naturel en faisant découvrir la richesse de notre biodiversité tout en permettant la création d'emplois. Cinq parcs ont été retenus. Il reste encore sept parcs naturels au Gabon pour accueillir des investisseurs car cet accord avec Aman Resorts est un partenariat que nous jugeons exemplaire et que nous souhaitons dupliquer à l'avenir dans le tourisme et dans d'autres secteurs ». Dans les cinq parcs retenus, Aman Resorts va ainsi concilier préservation de l'environnement, développement économique et prestations haut de gamme. Au total, le groupe singapourien va développer une capacité de 140 chambres (alors que le pays ne comptait que 1481 chambres tous standings confondus en 2010). Notamment un lodge comprenant 20 tentes de luxe au sud du parc national de Loango ; un hôtel de 30 pavillons sur le site du Phare de Ngombe dans le parc national de Pongara ; un hôtel de 30 suites à Libreville et un autre dans le parc national de la Lopé ; un hôtel de 30 pavillons sur le site des chutes de Kongou dans le parc national de l'Ivindo ; un lodge de 10 tentes sur le site de Loango dans le même parc ; et un lodge de 15 tentes dans le parc national des Plateaux Batéké.



Engagé dans l'objectif d'atteindre les 100000 touristes par an d'ici à 2020, le Gabon s'est lancé dans un important plan d'élargissement et de renforcement de son offre hôtelière nationale. L'Etat gabonais et le groupe hôtelier singapourien Aman Resorts viennent de signer un protocole d'accord pour la construction de six hôtels et lodges haut de gamme à Libreville et dans cinq parcs nationaux.

Une mise en route immédiate

Prévu sur cinq ans, la première phase de ce projet va commencer immédiatement par la construction à Libreville d'un l'hôtel avec son spa offrant une vue sur le parc de Pongara, d'un hôtel de 30 pavillons sur le site historique du Phare de Ngombe dans le parc national de Pongara et d'un camp de tentes haut de gamme dans le parc de Loango situé au sud du Gabon, qui est célèbre pour ses hippopotames surfant dans les vagues, a expliqué Lee White, directeur de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN). « Ce projet est la première étape pour le développement du géotourisme au Gabon. L'approche d'Aman dans ce secteur nous garantit à la fois que les parcs nationaux du Gabon apporteront une contribution économique durable aux générations futures de notre pays tout en permettant de préserver et de partager ce patrimoine naturel unique

au monde », a-t-il poursuivi, ajoutant que le coût de l'opération s'élève à « environ un million de dollars par chambre », soit « au moins 60 millions de dollars pour la première phase ». Toutefois, a précisé Lee White, « les budgets ne sont pas finalisés ».

Un secteur plus que jamais prometteur

La concrétisation de ce projet d'envergure serait une belle opération pour le Gabon qui se donnerait ainsi les moyens de mieux valoriser son énorme potentiel touristique avec ses 800 kilomètres de façade maritime, ses 13 parcs nationaux qui regroupent des espèces naturelles uniques au monde ; mais aussi plus de 400 000 ans d'histoire archéologique et culturelle. Mais avant tout, cet accord avec le groupe singapourien permettra d'élargir et renforcer l'offre hôtelière nationale. Un secteur d'ailleurs en pleine

effervescence puisque le groupe américain hôtelier Marriott, qui est également spécialisé l'hôtellerie de luxe, a annoncé en décembre dernier son arrivée à Libreville. De beaux lendemains en perspective pour ce secteur d'avenir qui a généré 471 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires entre 2006 et 2011, soit 6% du PIB.

Créé en août 2011, le Fonds gabonais d'investissements stratégiques, qui a pris une participation dans Luxury Green Resorts, partenaire local d'Aman Resorts, participe pleinement à la stratégie du Gabon de diversifier son économie. Ce fonds vise à assurer aux générations futures des revenus pérennes qui pourront venir en substitution des revenus pétroliers à travers une politique d'investissement au Gabon et à l'étranger dans des secteurs correspondant à la stratégie de développement du chef de l'Etat et jugés stratégiques pour le Gabon (notamment ressources naturelles, hôtellerie, services financiers). Alimenté en partie par un versement annuel de 10% des revenus pétroliers, ce fonds intervient également au Gabon pour aider à la création de secteurs inexistantes où pour apporter de la trésorerie à des secteurs en cours de développement et jugés stratégiques.

STEVIE MOUNOMBOU

Marriott International pose ses valises à Libreville

Bien avant Aman Resorts, un autre opérateur de prestige a annoncé en décembre dernier son arrivée à Libreville. Il s'agit du groupe hôtelier Marriott International. Cette installation du groupe américain fait partie d'une stratégie d'implantation et de développement en zone Cemac avec comme point de départ l'ouverture prochaine d'un premier établissement à Libreville au Gabon. Selon une source proche du dossier, « la venue de cet important groupe hôtelier a été largement encouragée par le gouvernement gabonais qui a notamment pris d'importantes mesures incitatives. Cette opération s'inscrit pleinement dans la vision stratégique de l'Emergence déclinée par le président Ali Bongo, et consacre la mise en œuvre effective du Gabon des services ». Le groupe Marriott constitue une des plus importantes et des plus prestigieuses signatures du secteur de l'hôtellerie mondiale avec plus de 3 600 établissements référencés dans le monde dont un grand nombre d'hôtels de luxe en Europe, en Asie, et en Amérique.

S.M.





Plus de développement local engendre des avantages d'une plus grande portée.

Chez ExxonMobil, nous nous engageons à favoriser le développement et le progrès économique partout où nous opérons.

Au Tchad, par exemple, nous avons réalisé des formations auprès de plus de 300 petites et moyennes entreprises pour les aider à améliorer leurs performances commerciales et opérationnelles. Et en Angola, depuis 2008 nous avons conclu des transactions avec des entreprises locales dont le total dépasse plus de 1,3 milliard d'USD.

Quand nos activités soutiennent des fournisseurs locaux ou forment des Africains pour travailler dans nos opérations, ExxonMobil fait plus qu'exploiter du pétrole et du gaz. Nous contribuons au développement futur de l'Afrique.

En savoir plus sur notre travail sur exxonmobil.com

ExxonMobil

Nous relevons les grands défis de l'énergie.™

ELECTIONS LEGISLATIVES DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Jean-Pierre Pont, candidat

à la 10^e circonscription des Français de l'étranger

Pour la première fois, les Français de l'étranger vont pouvoir élire cette année 11 députés au sein de leur Assemblée nationale. Le Gabon appartient à la 10^e circonscription (en vert sur la carte, page suivante) qui englobe 50 pays de l'Afrique et du Moyen-Orient. Fort son parcours professionnel au sein des nombreux pays de cette circonscription, Jean-Pierre Pont se porte candidat en indépendant. Portrait d'un homme passionné.

Depuis 2007, Jean-Pierre Pont est directeur de Mobility Media Agency, qui édite deux périodiques économiques gratuits en Côte d'Ivoire (*Côte d'Ivoire Economie*) et au Gabon (*Economie Gabon +*). De 1993 à 2007, en qualité de consultant en développement à l'international dans les secteurs des médias pour les groupes Vocatis et Studyrama, il a été le créateur et directeur de la rédaction du magazine *Vivre à l'étranger* et du site Internet dédié, qui reste à ce jour la référence en matière de conseils à l'expatriation. Durant cette période, il a également apporté son expertise en mobilité internationale à l'antenne de *France Info* (2005-2009) pour la chronique « Français du monde », animée par Emmanuel Langlois, et auprès de *TV5* pour les émissions « France 2007 » et « Destination Réussite » (2007-2008). En parallèle, il dirige la collection *Vivre à l'étranger* (Ed. Studyrama) et signe les livres *Guide du Routard de l'Expatrié* et *Voyage à l'Élysée/*

Les Couloirs du Palais. Ce parcours bien étoffé avait été précédé, de 1985 à 1993, de l'édition des magazines panafricains *Onze Mondial Afrique*, *Voix d'Afrique*, ou encore *Afrique Elite*, ainsi que les inflight magazines d'Air Liberté, AOM, EAS, Euralair, Minerve, ou encore TAT.

Un citoyen du monde

Bien avant d'arriver dans le monde de l'édition, Jean-Pierre Pont avait déjà une très bonne connaissance des pays d'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient. En qualité de directeur de l'agence RSCG Export de 1981 à 1984, il avait en effet animé le réseau des agences de ce groupe en Côte-d'Ivoire, au Gabon, au Liban, en Arabie Saoudite, à la Réunion, en Guadeloupe ou encore en Martinique. Auparavant, à partir de 1975 il fut directeur marketing et ventes pour le groupe Soduco au Gabon, avant de prendre en 1978 la direction Afrique de Johnson Wax, basée à Londres et Abidjan.

On l'aura compris, ce parcours lui confère une réelle légitimité pour représenter les Français au sein de cette 10^e circonscription. L'homme est déterminé, soulignant qu'« il n'est plus envisageable que les Français de l'étranger soient représentés par des élus mandatés par les instances politiques et ignorants des problèmes quotidiens auxquels sont confrontés nos compatriotes. (...) Les problèmes quotidiens rencontrés par les Français de l'étranger ne doivent plus être appréhendés à l'aune des discours purement politiques. L'isolement dans lequel ils se trouvent, depuis trop longtemps, recouvre des problématiques spécifiques à chacun des pays de cette circonscription. Ces réalités quotidiennes ne peuvent trouver de réponse dans un discours global et lénifiant, mais par une prise en compte et des réponses adaptées aux réalités locales ! »

Là où de trop nombreux politiciens appréhendent les problèmes à l'aune de fiches préparées par leurs conseillers, force est

de constater sa connaissance du terrain : « Fondateur et directeur de la rédaction du magazine *Vivre à l'étranger* durant de longues années, j'ai consacré l'essentiel de ma vie professionnelle à sensibiliser l'opinion publique aux richesses comme aux difficultés de la vie à l'étranger. Editeur de nombreux ouvrages sur le sujet, j'ai eu l'opportunité de décliner tous les aspects de la vie loin de l'Hexagone, de rencontrer des femmes et des hommes exemplaires qui ont fait le choix d'une vie différente, mais qui demeurent des citoyens dont la Nation ne peut oublier la présence. Expert en mobilité internationale auprès de nombreux médias audiovisuels, j'ai pu apporter ma voix à cette cause dont la prise en compte ne peut se limiter aux seules échéances électorales », conclut-il.

Un programme qui présente des engagements forts

- **Protection sociale** : la solidarité nationale doit s'exercer de manière égale pour tout Français nécessaire, qu'il se trouve en France ou à l'étranger par l'extension de la CMU.
- **Éducation** : transformation de l'AEFE en rectorat placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, en coopération avec le ministère des Affaires étrangères.
- **Création d'une collectivité des Français établis hors de France.**
- **Création d'un établissement public** sur le modèle des établissements publics régionaux de 1972, placé sous la présidence du ministre des Affaires étrangères.
- **Transformation de l'Assemblée des Français de l'étranger en Assemblée délibérative de la collectivité** : avec un président élu ; pour la répartition des crédits sociaux (CCPAS et CCEFP) et d'aide à la scolarité (bourses et PEC), à budget constant.
- **Croissance de la création d'entreprises par les Français à l'étranger** : développer l'action d'Ubifrance en direction des PME créées par des Français à l'étranger et encourager une mise en place d'un véritable réseau entre l'Uccifé et les ACFCI.
- **Services consulaires** : simplifier les formalités administratives, développer la télé-administration et multiplier les guichets uniques.
- **Échanges culturels et éducatifs** : donner un véritable sens à l'audiovisuel extérieur de la France avec l'incitation, la stratégie et le contrôle appropriés.
- **Sécurité** : valoriser et développer les atouts actuels en matière de sécurité autour de la cellule de crise du ministère des Affaires étrangères et assurer le suivi de la réinsertion des rapatriés.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez retrouver l'intégralité de son programme, les enjeux, ainsi que tous les conseils pratiques dédiés aux Français de l'étranger sur le site « www.jeanpierrepont2012.fr ».

FABIEN CASSEL

**JEAN-PIERRE
PONT**
2012



Mirna Bassil Khalife,

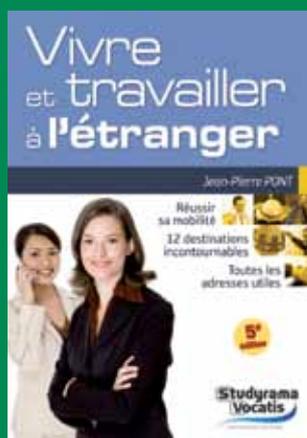
passerelle sur le monde arabe

Avec une douzaine de pays arabes représentés, la 10^e circonscription des Français de l'étranger ne peut se passer d'une représentante de choix telle que Mirna Bassil Khalifé, suppléante de Jean-Pierre Pont aux élections législatives 2012. Diplômée au Master francophone de journalisme à l'Université libanaise, en collaboration avec le CFPJ (Centre de formation et de professionnalisation des journalistes) et l'IFP (Institut français de presse), Mirna Bassil Khalifé mène depuis 1996 une brillante carrière dans les médias francophones et panarabes. Actuellement rédactrice en chef de l'hebdomadaire féminin panarabe *Haya*, elle a également occupé le poste de rédactrice en chef régionale de *Marie-Claire Arabie*, publié au Koweït, en Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis

et en Syrie. Une riche carrière dans la presse écrite, commencée dans le premier régional français *Ouest-France*, ainsi que le seul quotidien francophone libanais *L'Orient-Le jour*. Mirna Bassil Khalifé peut également se targuer d'une grande expérience dans l'audiovisuel : présentatrice à Télé-Liban, productrice en 2008 pour une chaîne satellitaire, interprète pour Radio France internationale (RFI) en 2000 et 2001. De 2004 à 2006, elle est chargée de la communication à la Mission culturelle de l'ambassade de France au Liban (devenu Institut français). Brillante dans son domaine de compétence, Mirna Bassil Khalifé, mère de deux filles et un garçon, représente une passerelle incontournable pour la France dans un monde arabe en pleine mutation.

Une expertise avérée en mobilité internationale

A l'heure de l'internationalisation des postes, nombreux sont ceux qui tentent leur chance hors de l'Hexagone. Mais peu connaissent les organismes et les mécanismes d'encadrement et d'assistance mis en place pour aider les expatriés : réseau européen de l'emploi, Caisse des Français de l'étranger, comités consulaires pour l'emploi, adresses utiles, formalités administratives... Ce livre écrit par Jean-Pierre PONT regorge de tous les conseils pratiques indispensables à l'expatriation dans douze pays incontournables : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Chine, Emirats, Etats-Unis, Luxembourg, Pays-Bas, Qatar, Royaume Uni et Suisse. Pour chaque pays, le guide présente la carte d'identité du pays, les démarches administratives, le cadre légal et pratique du travail et de l'investissement, les conseils pour la vie au quotidien ainsi que toutes les informations utiles relatives à l'éducation et la sécurité.



Une grande première

La révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 introduit la représentation à l'Assemblée nationale des Français établis hors de France. En 2012, pour la première fois, onze députés seront élus par les Français de l'étranger. La loi organique relative à l'élection des députés et sénateurs a été publiée au Journal officiel du 19 avril dernier, après que le Conseil constitutionnel l'eut déclarée conforme à la Constitution. Il convient de relever que le choix fait par l'électeur de voter en France ou à l'étranger vaut dorénavant pour tous les scrutins dont la loi électorale prévoit qu'ils se déroulent également à l'étranger (élections prési-

dentielles, référendums, élections législatives), sans panachage de lieu possible. L'électeur qui choisit de voter à l'étranger pour ces scrutins conserve la possibilité de voter en France pour les élections locales (municipales, cantonales et régionales).

Outre le vote à l'urne en personne et par procuration (modalités en vigueur pour l'élection du président de la République et les référendums), les Français établis hors de France pourront, pour l'élection des députés, également voter par voie électronique/Internet ou, s'ils le souhaitent, par correspondance sous pli fermé.



Les 11 circonscriptions

1^{RE} CIRCONSCRIPTION
Canada, Etats-Unis.

2^E CIRCONSCRIPTION
Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, Equateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Salvador, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela.

3^E CIRCONSCRIPTION
Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Royaume-Uni, Suède.

4^E CIRCONSCRIPTION
Belgique, Luxembourg, Pays-Bas.

5^E CIRCONSCRIPTION
Andorre, Espagne, Monaco, Portugal.

6^E CIRCONSCRIPTION
Liechtenstein, Suisse.

7^E CIRCONSCRIPTION
Albanie, Allemagne, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Pologne, Roumanie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie.

8^E CIRCONSCRIPTION
Chypre, Grèce, Israël, Italie, Malte, Saint-Marin, Saint-Siège, Turquie.

9^E CIRCONSCRIPTION
Algérie, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Leone, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra, Tunisie.

10^E CIRCONSCRIPTION
Afrique du Sud, Angola, Arabie saoudite, Bahreïn, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Irak, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigéria, Oman, Ouganda, Qatar, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, Togo, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

11^E CIRCONSCRIPTION
Afghanistan, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Birmanie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Fidji, Géorgie, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Kazakhstan, Kirghizstan, Kiribati, Laos, Malaisie, Maldives, Marshall, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Nauru, Népal, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Russie, Salomon, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor oriental, Tonga, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Vanuatu, Vietnam.

Gervais Bouanga-Ngoma

Un manager coté en brousse



Le management des entreprises de communication ou des médias est un art, souvent snobé, dont les succès devraient pourtant être aussi célébrés que ceux de tous les autres modèles économiques. Gervais Bouanga-Ngoma dirige deux médias communautaires, Malébé FM et Lowa TV, dont les programmes sont repris par de nombreux autres médias gabonais. Une visibilité et un succès médiatiques sur lesquels personne n'aurait parié et qui sont l'œuvre de ce baroudeur d'une quarantaine d'années.

On ne sait que trop bien de quoi Gervais Bouanga-Ngoma est le nom. « C'est un garçon qui a eu une démarche assez originale et courageuse. Il a touché à peu près à toutes les formes de journalisme : presse écrite, agence, radio et télévision. Ce qui en fait une sorte de couteau suisse des médias et lui confère une place multidimensionnelle. Mais, surtout, il a eu beaucoup de courage en quittant TV+, un médium ayant pignon sur rue à Libreville, pour aller tenter une expérience de radio et télévision rurales dans le pays profond, dans une zone difficile, sans infrastructures ni ressources humaines adéquates. Un pari qu'il a gagné. C'est la marque d'un certain professionnalisme et d'un management audacieux. Au pays des cow-boys, en Amérique, on appelait ça un pionnier », résume Franck Ndjimbi, ancien chef de rubrique au journal *L'union*, connu pour sa rigueur intellectuelle.

Le cheveu ultracourt, le nœud de cravate impeccable, le costume strict et le soulier ciré comme celui d'un jeune soldat de sortie, Gervais Bouanga-Ngoma est pourtant plus proche d'une image de mode que de Lucky Luke ou de Buffalo Bill. Il ne saurait en être autrement. L'homme qui supervise en effet les médias audiovisuels communautaires de Lébamba, Malébé FM et Lowa TV, séjourne à Libreville une dizaine de jours par mois durant lesquels il vole d'une administration ou d'une entreprise à l'autre, pour des besoins de logis-

tique, de promotion, de management, de recherche et de suivi de partenariats. Malébé FM et Lowa TV « sont une structure intégrée de radiodiffusion et de télévision de dernière génération installée à Lébamba, à plus de 500 km de Libreville. Elle a été initiée par des promoteurs privés originaires de cette localité qui avaient le souci de doter Lébamba et sa région d'une radio et d'une télévision susceptibles de renforcer l'éducation, la formation et la distraction des populations locales, parce qu'il n'y avait aucun signal audiovisuel dans la région, il y a quelque cinq ans. La structure a été créée en 2006 et inaugurée officiellement le 9 décembre de la même année », relate Gervais Bouanga-Ngoma. La radio porte le nom du mont le plus élevé du département, pour symboliser la hauteur d'esprit, de détermination et d'ambition de ses promoteurs, tandis que la dénomination de la télévision vient de la contraction du nom du département, Louétsi Wano.

Du pays profond au village planétaire
Installé dans la province de la Ngounié, le complexe audiovisuel communautaire de Lébamba a pour premier mérite d'ouvrir des communautés villageoises au monde moderne, en les réintroduisant dans le village planétaire, en faisant d'eux des citoyens du monde. « Nous produisons des programmes qui touchent et collent au vécu des populations rurales. Ces productions tournent autour de la vie socio-éco-

nomique, la jeunesse, la santé, l'hygiène, l'environnement, la promotion de l'agriculture parce que c'est une région à vocation agricole ; et la promotion du tourisme parce la région offre des choses à voir avec ses différents sites touristiques et la promotion de la culture traditionnelle locale. Bref, nos programmes sont calqués sur les aspirations des populations du cru. C'est sans doute cela qui fait l'originalité de Malébé FM et Lowa TV », explique le manager de cette paire de médias. Avec son sourire éclatant, son regard espiègle et sa bonne humeur éternelle, il assure n'avoir aucune ficelle particulière de management, si ce n'est le professionnalisme ou la rigueur. « Il faut être proche de son outil de travail, connaître les hommes qui animent cet outil de travail, être à leur écoute et rester professionnel », explique-t-il avant de souligner : « A l'ère de la mondialisation, les méthodes de travail, les outils de gestion et les techniques d'un management efficace sont mondialement connus. Il faut se les approprier et les appliquer pour atteindre les objectifs de pérennisation d'une entreprise. Dans mon parcours professionnel j'ai beaucoup observé, j'ai eu à gérer des équipes, à superviser des services de rédaction, et puis il ne faut pas oublier que dans la formation en journalisme un module tout entier enseigne comment gérer une entreprise de presse. »

L'étoffe du baroudeur

Plus jeune, Gervais Bouanga-Ngoma ado-

rait le ballon rond et appréciait le poste stratégique de libero. Un rôle qui requiert sang-froid, anticipation, combativité et vision. Des qualités dont l'ancien footballeur amateur a besoin aujourd'hui pour gérer efficacement le complexe Malébé FM et Lowa TV, une structure qui compte une vingtaine de travailleurs, répartis dans les différents métiers de l'audiovisuel et bien au-delà (opérateurs de prise de son, opérateurs de prise de vues, techniciens de postproduction, journalistes, techniciens de surface, agents de liaison, etc.) Détenteur d'une licence ès Lettres, option sciences et techniques de l'information, section journalisme, ce jeune homme d'une quarantaine d'années explique pourquoi les deux médias privés qu'il dirige dans l'arrière-pays ont accédé à la notoriété nationale : « A notre arrivée il y a cinq ans, la localité était littéralement enclavée du point de vue audiovisuel. On ne pouvait même pas recevoir les radios ou télévisions nationales, voire internationales. Dès le début nous avons eu à cœur de tisser des partenariats avec des radios et télévisions nationales et internationales. Ce qui nous permettait également de meubler nos grilles de programmes, en ceci que nous puissions dans les programmes de nos partenaires. En retour, nous leur fournissons nos productions. Ce qui, par ricochet, nous a ouvert une certaine visibilité sur les radios et télévisions du pays et, dans une certaine mesure, du monde. Nos partenaires sont la

RTG1, la RTG2, Africa N°1, RTN, TV+, etc. Il faut noter que la RTG1 campe sur le bouquet satellitaire et cela offre une visibilité intercontinentale aux programmes que nous lui envoyons dans le cadre de nos échanges. Nous sommes en discussion avec d'autres médias qui s'intéressent à nos programmes et à ce modèle de synergie. Notamment TV5 Monde, qui a déjà diffusé certains de nos programmes. »

Les choses n'ont pourtant été aussi simples ou faciles. La principale tribulation, dès le départ, concernait les ressources humaines spécialisées, déjà en pénurie, même en zone urbaine. Les promoteurs privés de Malébé FM et Lowa TV avaient une seule solution : « A défaut de recruter à Libreville ou dans d'autres grandes agglomérations urbaines du pays, ce qui nous aurait coûté extrêmement cher, il nous a fallu embaucher au sein des forces vives de la localité et former », explique Bouanga-Ngoma. « Ce qui nécessitait du temps, de l'énergie et de la patience. Entendu qu'on ne trouve pas aisément dans le monde rural des personnes ayant les prédispositions nécessaires aux métiers de la communication », souligne-t-il.

Contraintes et opportunités

Mais la principale contrainte dans le management d'une telle structure concerne le domaine financier. Bouanga-Ngoma s'en explique : « Boucler les comptes dans les structures médiatiques au Gabon est devenu une véritable gageure. Depuis deux à trois ans, la sphère médiatique gabonaise

rencontre des difficultés au niveau des annonceurs et de la recherche des financements. Situés et évoluant loin des publics cibles des grands annonceurs, notre difficulté essentielle, depuis quelques années, réside dans la recherche des financements pour soutenir notre compte d'exploitation annuel. Beaucoup d'autres managers de structures médiatiques gabonaises vous diront que ces deux dernières années ont été très difficiles. Et si l'on n'y prend garde, s'il n'y a pas un coup de pouce des pouvoirs publics, parce qu'on attend toujours la subvention, j'ai bien peur qu'on en vienne à assister à la fermeture de pas mal d'organes de communication audiovisuels privés au Gabon. »

La bouche et le menton cerclés de ce qu'on nomme « couronne » ou « barbichette du défi », le journaliste-manager reconnaît qu'il ne manque pourtant pas d'opportunités. « Nous sommes, en Afrique, des pays neufs. Les marchés sont là, les opportunités sont visibles, les besoins existent. Mais, il faut des synergies entre les promoteurs, les pouvoirs publics, le marché publicitaire, les populations-audiences, etc. »

Gervais Bouanga-Ngoma évoque, à titre d'exemple, le soutien accordé par le PNUD à la structure dont il assure la su-

pervision : « Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) nous a accompagnés durant nos trois premières années. La fin de ce partenariat marque d'ailleurs le fait que nos difficultés sont de plus en plus pressantes. Ce partenariat consistait, pour nous, à montrer, à travers nos productions, de quoi les populations rurales sont capables, à mettre en évidence les opportunités du milieu rural, notamment au niveau de l'agriculture, des différents mécanismes de prise en charge des femmes, du petit commerce, etc. Cette convention permettait également de faire la lumière sur les projets exécutés par le PNUD au Gabon. »

« A défaut de recruter à Libreville ou dans d'autres grandes agglomérations urbaines du pays, il nous a fallu embaucher au sein des forces vives de la localité et former. »

Élégance et rectitude

Avec son allure « bon chic bon genre » (BCBG), Gervais Bouanga-Ngoma est riche d'un parcours de baroudeur, un itinéraire qui tisse l'étoffe des pros, surtout dans son métier. En une quinzaine d'années, il a fait les beaux jours des rubriques économie et société du journal *Le Réveil*, alors dirigé par Albert Yangari, doyen et référent de bien de journalistes gabonais. Bouanga-Ngoma est tour à tour passé par la présentation des éditions d'information de Radio Soleil, Radio Notre Dame du

Perpétuel Secours, Africa N°1 et TV+ où il a été rédacteur en chef adjoint, chargé du desk politique et économie, et a présenté, entre autres, deux émissions : « Point de vue » (débat politique) et « Le club de l'économie » (débat économique).

Le manager de Malébé FM et Lowa TV travaille beaucoup, mais parvient quand même à trouver du temps pour échanger avec ses amis et bichonner sa petite famille. Dans la rubrique hobbies de son CV, il indiquerait volontiers qu'il aime le football, porte beaucoup d'intérêt aux technologies de l'information et logne sur la spiritualité, « parce que la notion même de Dieu donne des réponses ou des pistes aux apories de la raison ». Même s'il n'accorde aucune importance à l'astrologie, on notera que ce journaliste-manager est natif du signe Vierge, qui prédispose à l'esprit pratique, logique et méthodique, au bon sens, au goût du détail et à l'esprit scrupuleux et relationnel.

Le physique bien proportionné, avec son 1,74 m pour 78 kg, Gervais Bouanga-Ngoma explique qu'il tient son élégance de ses parents qui attachaient de l'importance à la propreté et à la rectitude vestimentaire de leurs enfants. Une prédisposition confortée par son métier de journaliste qui le contraint à une bonne mise, du fait des nombreuses et importantes rencontres qui sont un lot quotidien dans cette profession vouée à bouger... et à faire bouger les choses.

ANNE OPHELE

Forfait	Code d'activation	Mo	Coût
Jour	« J » au 501	10	500 FRC
Hebdo	« J » au 507	75	2 500 FRC
Mois	« J » au 530	400	10 000 FRC

Offre valable pour tout les achats clés internet dans la limite des stocks disponibles.
Service client : 02 30 09 00 / 4443 (gratuit à partir d'une ligne Moov) • moovcontact@moov.ga

part of etisalat

Photo non contractuelle. Pointz



TOTAL GABON

CAMPAGNE DE GRANDS TRAVAUX D'INTÉGRITÉ

SUR LES SECTEURS OFFSHORE DE TORPILLE ET GRONDIN



Rénover les installations

offshore pour pérenniser

l'activité et produire en

opérateur pétrolier engagé

et responsable.



Complexe offshore de Grondin

Dans l'industrie pétrolière, le cycle de vie des gisements pétroliers passe toujours par trois étapes :

- Un démarrage avec l'augmentation progressive de la production
- Un plateau où la production annuelle est stable
- Une décroissance caractérisée par un déclin régulier de la production.

Total Gabon, après avoir participé à la découverte de la majorité des gisements pétroliers du pays, est fier de continuer à apporter une part toujours significative de la production nationale.

Cette ambition passe par un travail quotidien des équipes de l'entreprise pour réussir à maintenir son plateau de production autour de 60 kbb/j, avant de pouvoir augmenter ce chiffre jusqu'à 70 kbb/j d'ici un ou deux ans.

La réalisation des grands travaux d'intégrité sur les secteurs offshore de Torpille et Grondin, représente donc un chantier majeur et crucial, au service de cette stratégie volontariste de lutte contre l'évolution naturelle des gisements en exploitation.

Torpille et Grondin en exploitation depuis plus de 30 ans ont subi la dégradation du temps et doivent désormais bénéficier d'une véritable cure de jouvence, non seulement pour les rénover mais aussi pour conserver un niveau d'opérabilité optimal conforme avec les nor-

mes actuelles en matière de sécurité et de respect, toujours amélioré, de l'environnement. L'état actuel des structures et des tuyauteries sans être critique, nécessite toutefois un grand lifting pour maintenir le fonctionnement de l'outil de production et ce d'autant plus que « nous avons l'ambition de continuer à exploiter ces installations pendant encore au moins 20 années supplémentaires » comme le souligne Philippe Groueix, Directeur Technique de Total Gabon, et manager global du projet.



Plateformes du site de Torpille

Age moyen des installations offshore

TORPILLE - 33 ans

- 1970 à 1992
- Derniers puits mis en production : 2011 (TRM31)

Détails du site :

- 47 puits ouverts
- 42 puits fermés
- 14 plateformes
- 32 m de profondeur d'eau
- Effectif Exploitation (hors catering) : 35

GRONDIN - 36 ans

- 1972 à 1985
- Derniers puits mis en production : 2006 (GNM18)

Détails du site :

- 36 puits ouverts
- 10 puits fermés
- 11 plateformes
- 60 m de profondeur d'eau
- Effectif Exploitation (hors catering) : 34



Le démarrage officiel du projet le 9 février prochain dans sa phase opérationnelle est l'aboutissement de plusieurs mois de préparation. C'est ainsi que Total Gabon a tout d'abord initié une inspection systématique des installations, avec comme résultat l'ensemble exhaustif des points faibles et des travaux à réaliser. Maintenant la préparation se termine et nous entrons dans la phase active du projet :

- Le début de la préfabrication à terre sur le yard de Friedlander (entreprise contractée par Total Gabon pour réaliser les travaux)
 - Mise en place des échafaudages et travaux préparatoires
 - Le début des arrêts des plateformes pour effectuer les travaux sélectionnés
 - Remplacement des soupapes, de la plupart des vannes et robinetterie et de la tuyauterie
- Au total ce sont près de 750 000 heures de travaux à réaliser et une mobilisation importante des équipes avec au plus fort du projet, près de 300 personnes présentes pour effectuer les opérations.

Au cœur de ces opérations sensibles Total Gabon mise avant tout sur la sécurité. « la sécurité est la priorité absolue » insiste Benoît Chagué, Directeur général du pétrolier gabonais « notre capacité à réaliser ces travaux en veillant à un niveau de sécurité le plus élevé est primordial...il en va de notre crédibilité d'opérateur sérieux, aussi bien vis-à-vis des autorités nationales que des actionnaires de l'entreprise ».

Déjà pour rendre cette sécurité plus effective, le déploiement des 12 règles d'or a été renforcé : il s'agit de principes à mettre systématiquement en œuvre dans les situations opérationnelles les plus courantes. En parallèle une campagne dénommée 'temps mort sécurité' vient d'être lancée par le management de la Filiale : elle autorise chacun à intervenir pour faire arrêter les situations dangereuses.

Pour les sociétés pétrolières exploitant les champs déjà découverts et en premier lieu pour Total Gabon qui a participé à la découverte de plus de 80% des réserves d'hydrocarbures du Pays, l'objectif est de continuer à préparer l'avenir.

La recherche de réserves additionnelles et l'amélioration continue des taux de récupération du pétrole contenu dans les gisements opérés représentent, aujourd'hui, des défis pour lesquels la compétence des équipes, l'utilisation des technologies les plus performantes et l'appui d'un grand Groupe comme Total, 4ème pétrolier mondial, sont des atouts. Les grands travaux d'intégrité sont l'illustration de cette volonté. Ils permettent de relancer la production et d'attendre plus sereinement le relais de croissance espéré par l'exploration en cours.

structures (Fibre Optique, Aéroport international de POG).

Pour le projet GTI, Friedlander a aussi été sélectionné sur la base de son engagement pour le 'local content'. Ces travaux techniques vont ainsi permettre l'ouverture d'une école pour la formation de ses équipes techniques nationales.

Ces actions marquent la volonté de l'Entreprise à continuer à contribuer au développement économique et social du Gabon.



A ce titre, les activités de recherche de thèmes et d'objet d'exploration nouveaux demeurent tout aussi importantes que la mise en œuvre des meilleures techniques d'optimisation de la production sur les gisements « matures » encore en exploitation.

En parallèle de son activité pétrolière d'origine, l'entreprise est également engagée, au côté des autorités de tutelle, dans des programmes de développement durable significatifs, dans les domaines de la Santé (CIRMF, Paludisme, VIH-SIDA), de l'Éducation et de la Formation professionnelle (Institut du Pétrole et du Gaz, Soutien à l'enseignement technique, Centre de Spécialisation Professionnelle) et des infras-





Pratiquée dès l'Antiquité mais entrée dans l'air moderne au XVII^e siècle, l'assurance consiste à protéger, moyennant une cotisation (prime), un individu, une association ou une entreprise de la réalisation d'un risque dont les conséquences, principalement financières, pourraient compromettre la poursuite de leurs activités. Zoom sur cette profession aux contours multiples.

L'assurance est une opération par laquelle une partie (l'assuré) se fait promettre, moyennant une rémunération (prime ou cotisation), une prestation par une autre partie (l'assureur) en cas de survenance d'un sinistre. Par extension, l'assurance est le secteur économique qui regroupe les activités de conception, de production et commercialisation de ce type de service. Au sens moderne, l'assurance remonte au grand incendie de Londres de 1666, qui détruisit 13 200 bâtiments. C'est à la suite de ce drame que Nicholas Barbon, économiste anglais, ouvre un bureau pour assurer les bâtiments. Aux Etats-Unis, la première compagnie d'assurance est créée en 1732. Benjamin Franklin est le premier, à travers la Philadelphia Contributionship for the Insurance of Houses from Loss by Fire, à inventer la prévention en refusant d'assurer les maisons pour lesquelles le risque d'incendie est trop fort.

Définition des différents types d'assurances

Généralement, l'assurance regroupe deux univers avec les assurances vie et les assurances IARD (incendie, accidents, risques divers) qui sont souvent confondues avec les assurances « dommages », ou encore le non-vie. Ce dernier terme semble d'ailleurs se substituer progressivement aux deux autres. Les assurances non-vie se composent des assurances de biens et de responsabilité ainsi que celles liées à la maladie et aux accidents corporels. Par extension, peuvent s'y ajouter des activités liées à la protection financière (caution, couverture de prêts, garantie chômage...), au domaine juridique (défense-recours, protection juridique...) ainsi que les prestations d'assistance.

Les assurances vie, quant à elles, recouvrent deux grands domaines : les assurances de risques (décès) et les produits d'épargne soumis à une fiscalité spécifique (bons

de capitalisation, épargne-retraite...). En d'autres termes, les assurances vie regroupent l'assurance en cas de décès, les opérations de capitalisation, l'assurance en cas de vie, l'assurance mixte et l'assurance de groupes ; tandis que les assurances non-vie sont composées de l'assurance automobile, l'assurance habitation, l'assurance transports et l'assurance corporelle. Soulignons que les assurances IARD comprennent une partie responsabilité couvrant les dommages causés à autrui (souvent obligatoire), et une partie couvrant les dommages causés

aux biens de l'assuré (toujours facultative). En outre, cette catégorie d'assurance est viable car les ménages sont risquophobes.

Les modalités d'exécution

L'assureur et l'assuré conviennent de la nature de l'événement (plus généralement une liste d'événements et d'objets, d'où le terme de police d'assurance, document contractuel qui régit les relations entre la compagnie d'assurance et l'assuré), et du montant de la prime que l'assuré paye à l'assureur. En cas de réalisation d'un événement listé, l'assu-



reur s'engage à assister l'assuré (financièrement, juridiquement, etc.) Par exemple, un armateur assure un bateau et reçoit le paiement si le navire est endommagé ou détruit. Une assurance-vie garantira le paiement d'une pension si l'assuré atteint un certain âge, alors que l'assurance-décès produira ses effets dans le cas contraire, etc. Un automobiliste impliqué dans un accident pourra bénéficier de l'appui de sa compagnie d'assurance devant les tribunaux, et éventuellement d'une somme pour régler les dommages dont il est responsable.

Il est possible de souscrire une assurance pour tout événement relatif à la propriété d'un « bien meuble » ou d'un « bien immeuble » (au sens juridique) de la vie, de la santé, etc. Si l'assurance ne réduit pas le risque spécifique de l'assuré, elle permet de mutualiser ce risque en traitant un grand nombre de dossiers similaires (voir le mutualisme). L'assureur adapte donc la prime qu'il réclame à chaque assuré en fonction du nombre de souscripteurs et de la probabilité de réalisation de ce risque (loi des grands nombres, voir probabilités et statistiques). Bien entendu, l'assureur prévoit aussi dans le calcul de la prime sa part de bénéfice. Ainsi, l'assureur rend possible la réalisation de diverses activités risquées et aide indirectement à la création de richesse. Les gratte-ciel de New York, par exemple, n'auraient pu être entrepris de façon si rapide si les assurances offertes aux ouvriers des chantiers ne leur avaient pas permis de garantir l'avenir de leur famille, quoi qu'il arrive.

Comment vivent les assurances ?

Les compagnies d'assurance « mutualisent » d'abord les risques puis placent l'argent que leurs assurés leur versent (prime). En effet, l'argent qui leur est versé n'est pas reversé immédiatement à l'assuré car il faut en amont que le risque assuré se réalise, ce qui n'arrive parfois jamais. Ces grosses sommes d'argent placées peuvent rapporter des intérêts et assurer ainsi aux compagnies des revenus confortables, et cela même si elles doivent ensuite reverser un capital à un assuré ayant subi un accident. Toutefois, il est aisément compréhensible que si un risque se réalise simultanément pour un grand nombre d'assurés (intempéries, catastrophe naturelle, etc.), l'argent que doit verser l'assureur peut venir réduire fortement ses perspectives de gains. C'est le cas par exemple s'il doit débloquer des avoirs bloqués pour régler les victimes d'une tempête. L'assureur augmentera alors le montant des primes à venir de ses clients afin de reconstituer le capital consacré aux indemnisations. Enfin, une dernière possibilité est offerte aux assureurs en réassurant (avec bien entendu franchise de leur part) leurs propres risques auprès de compagnies plus importantes : c'est la réassurance.

Au sens moderne, l'assurance remonte au grand incendie de Londres de 1666, qui détruisit quelque 13 200 bâtiments.

La réglementation et ses contraintes

Par ailleurs, le secteur est très réglementé car il s'agit de préserver les intérêts des assurés. Et les compagnies doivent répondre à de nombreuses contraintes, notamment en matière de marge de solvabilité. En Afrique par exemple, les Etats membres de la zone franc ont signé, le 10 juillet 1992 à Yaoundé, un traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les Etats africains. La Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima), qui se substitue à l'ancienne Cica (Conférence internationale des contrôles d'assurances), en constitue l'organisme communautaire. Le document a été ratifié par le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun,

la République centrafricaine, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Les sociétés d'assurances mobilisent en effet une épargne importante que les dispositions du nouveau code des assurances, annexé au traité, permettent désormais d'affecter plus largement à l'investissement productif. En outre, il doit encourager le développement de la branche « vie », peu développée à ce jour dans de nombreux pays, et contribuer ainsi à une meilleure allocation de l'épargne. Ce programme met en place

une loi unique, appelée « code des assurances Cima », applicable dans l'ensemble des pays de la zone, en vigueur depuis le 15 février 1995. Elle se substitue aux lois nationales anciennes, éparses et inadaptées, résultant pour l'essentiel de la transposition des lois françaises d'avant 1960.

Le rôle du courtier en assurance

Intermédiaire indépendant, le courtier d'assurance a pour rôle principal de mettre en rapport ses clients avec les compagnies d'assurances qui proposent les produits les mieux adaptés aux besoins de ses derniers sur des critères variés comme le type de contrat (assurance de biens ou assurance de personnes, contrats spécifiques...), le rapport garantie-prix, et d'autres critères divers. Il n'est pas lié à une société d'assurance en particulier et agit comme mandataire de son client, l'assuré. A ce titre, il engage ainsi sa responsabilité envers ses clients pour les fautes commises dans l'exercice de son mandat.

La rémunération du courtier d'assurance est généralement fixée en pourcentage du montant de la transaction, autrement appelée commission, même si le courtier peut aussi percevoir des honoraires. Par ailleurs, Il ne faut pas confondre courtier en assurances et agent général d'assurance. Si le premier est un intermédiaire en assurances, le second n'a pas la qualité de commerçant indépendant. Appartenant à un réseau interne spécifique à une ou plusieurs compa-

suite page suivante ➤

Disponible, Attentionné, Fiable.

Entreprise fiable, AXA GABON est engagée à construire avec ses clients une relation de confiance durable grâce à une équipe disponible, un conseil attentionné et des solutions d'assurances adaptées à leurs besoins.

AXA Siège social
Bd de l'Indépendance
Tél: 79-80-80
Fax: 74-18-46

AXA Port-Gentil
Immeuble AXA
En face de l'école Mixte
Tél: 56-82-20
Fax: 56-82-19

AXA Avorbam
Route Cap Esterias
Centre Commercial CECADO
Tél: 45-04-42
Fax: 45-04-41

axa-assurances@axa-gabon.ga
www.axa-gabon.com

AXA GABON
réinventons / notre métier



De nouveaux marchés à conquérir sur le continent

gnies, l'agent est limité dans le choix des produits ou de sa politique commerciale. Théoriquement indépendant de la pression des objectifs commerciaux des compagnies, le courtier doit pouvoir dispenser un conseil parfaitement objectif.

IARD et assurance vie, quelle différence ?

Les assurances IARD (incendie, accidents, risques divers) qui sont souvent confondues avec les assurances « dommages » ou encore le « non-vie », désignent une catégorie spécifique d'assurance en opposition avec l'assurance de personnes. Elles se composent des assurances de biens et de responsabilité, ainsi que celles liées à la maladie et aux accidents corporels et sont réparties en plusieurs types de contrats :

- incendie, accidents, risques divers, transport (IARDT) pour les particuliers (exemple : multirisques habitation) ou pour les professionnels (entreprises, artisans et professions libérales, exploitations agricoles, commerces, collectivités locales, etc.) : ces assurances professionnelles peuvent aussi couvrir des risques spécifiques tels que le « bris de machines », les « risques informatiques », les « pertes d'exploitation », la « grêle et tempête pour les récoltes », etc. ;
- automobile (dommages au véhicule, responsabilité civile et assurance personnelle du conducteur) ;
- transport (ferroviaire, maritime ou fluvial, aérien, marchandises transportées) ;
- construction (responsabilité civile décennale des professionnels, assurance dommages-ouvrage des propriétaires) ;
- responsabilité civile professionnelle pour les risques inhérents à différentes activités de production ou de services et, notamment pour couvrir les responsabilités liées à l'atteinte à l'environnement (pollution) ou aux pratiques médicales ;
- crédit pour les risques d'impayés ;
- protection juridique ;
- assistance.

Parallèlement, les assurances vie recouvrent deux grands domaines : les assurances de risques (décès) et les produits d'épargne soumis à une fiscalité spécifique (bons de capitalisation, épargne-retraite...). En d'autres termes, les assurances vie regroupent l'assurance en cas de décès, les opérations de capitalisation, l'assurance en cas de vie, l'assurance mixte et l'assurance de groupes. Pour mieux appréhender la différence entre les deux catégories d'assurances, il faut savoir que « l'assurance IARD s'achète, mais l'assurance vie se vend ». Autrement dit, la souscription d'un contrat d'assurance IARD est automatique avec les obligations d'assurance, tandis que la souscription d'un contrat d'assurance vie est une décision réfléchie du consommateur.



Avec un taux de pénétration relativement faible en Afrique, le secteur de l'assurance doit identifier de nouvelles niches pour consolider sa progression. Etendre la couverture santé aux populations et renforcer l'assurance agricole apparaissent comme des pistes crédibles pour le développement de ce secteur.

Fort d'une progression constante depuis quelques années en Afrique subsaharienne, le secteur de l'assurance doit maintenant conquérir de nouveaux marchés pour maintenir cette progression encourageante. Le chiffre d'affaires réalisé en 2009 par les sociétés membres de la Fédération des sociétés d'assurance de droit national africaines (Fanaf) s'élève à 600 milliards francs CFA. Les marchés africains ont renoué avec la croissance et les compagnies d'assurances ont renforcé leurs surfaces financières avec l'entrée en vigueur du règlement portant augmentation du capital social (à 1 mil-

liard de francs CFA) des sociétés anonymes et du Fonds d'établissement des sociétés mutuelles. En 2009, les sociétés d'assurances ont réglé des sinistres à hauteur de 331 milliards de francs CFA. Les épargnes collectées sont investies dans les dépôts à terme dans les banques, ce qui leur permet de faire du refinancement. A l'occasion de la 35^e assemblée générale de la Fanaf tenue le 25 février 2011 au Sénégal, les assureurs africains ont été invités à identifier de nouvelles niches pour développer le secteur. Les nouvelles pistes de réflexion envisagent ainsi d'étendre la couverture santé aux populations, mais aussi de renforcer l'assurance agricole afin de mieux protéger les couches défavorisées des aléas climatiques qui handicapent l'agriculture.





PATRICK MABIKA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FEGASA

« Le marché gabonais de l'assurance est étroit mais très fructueux »

Fort d'un chiffre d'affaires de 83 milliards de francs CFA en 2010, le secteur gabonais de l'assurance poursuit son ascension, augurant ainsi de belles perspectives de développement. Le secrétaire général de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurance (Fegasa), Patrick Mabika, nous éclaire sur la santé du secteur en 2011 :

« Le marché gabonais de l'assurance compte huit compagnies dont cinq dans l'assurance dommage et les trois autres dans l'assurance vie. En 2010, le secteur a réalisé un chiffre d'affaire de 83 milliards de francs CFA et nous tablons sur un chiffre d'affaires de 86 milliards de francs CFA au 31 décembre 2011, soit une augmentation en valeur absolue de trois milliards de francs CFA. Certes, notre marché est étroit, peu industrialisé, mais nous avons des risques industriels suffisamment lourds pour que notre marché affiche une santé acceptable. C'est ce qui le différencie des marchés des pays voisins. Par ailleurs, le marché gabonais est caractérisé par des chiffres reluisants au niveau du segment assurance dommage, contrairement à celui de l'assurance vie qui peine encore à atteindre sa vitesse de croisière. Car il faut dire que l'assurance vie n'est pas encore fortement ancrée dans les mentalités ; mais qu'à cela ne tienne, ce n'est pas un cas spécifique au Gabon mais à l'Afrique en général. Soulignons tout de même que le segment de l'assurance vie a tout de même enregistré une certaine évolution sur les trois dernières années au point qu'il totalisait un chiffre d'affaires de 12 milliards de francs CFA au 31 décembre 2010, ce qui n'est pas négligeable.

Aujourd'hui, nous sommes également très heureux de l'entrée en vigueur, depuis le 1^{er} octobre 2011, de la nouvelle réforme de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances qui stipule clairement "pas de prime, pas de garantie". En d'autres termes, au Gabon comme dans les Etats membres de la Cima, il est aujourd'hui impossible de pratiquer de l'assurance crédit. Par exemple, si vous souhaitez souscrire à une assurance automobile ou autre, vous devez absolument payer votre prime à la signature du contrat pour bénéficier d'une garantie. C'est désormais ainsi que les choses se passent. Car auparavant, l'assurance crédit a occasionné d'énormes taux d'arriérés au sein des compagnies d'assurance. Et du coup, le secteur se retrouvait avec un chiffre d'affaire composé d'arriérés à plus de 40%. Ce qui n'était pas très correct. Cela ne sera plus possible, car aujourd'hui les chiffres que nous donnons correspondent réellement aux recettes perçues par les compagnies d'assurance. D'autant plus que cette mesure de la Cima permettra aux opérateurs du secteur de payer leurs sinistres, répondant ainsi à leurs engagements ; ce qui n'était pas forcément le cas avant l'entrée en vigueur de cette décision qui vient également conforter la trésorerie des sociétés d'assurance. Il faut cependant relever que cette nouvelle disposition "pas de prime, pas de garantie" a aussi provoqué l'ire de plusieurs assurés, fortement ancrés dans l'assurance crédit. Tout le contraire de l'Occident où la prime est payée cash après souscription du contrat d'assurance. Mais dans quelque temps, les assurés comprendront le bien-fondé de cette mesure de la Cima. Notamment lorsqu'ils verront les assureurs honorer immédiatement leurs engagements car disposant de trésorerie suffisante. »

Santé et garantie agricole, des produits à développer

Au regard du potentiel des produits santé, les assureurs ont souhaité s'engouffrer dans la brèche. Par exemple, le groupe panafricain d'origine ivoirienne NSIA a mis au point un produit d'assurance santé, Vitalis, qui prend en charge les soins pour les retraités. Parallèlement, le groupe a mis en vente son produit de micro-assurance santé. Car la microfinance appliquée à l'assurance semble bel et bien l'un des axes stratégiques adoptés par les assureurs subsahariens pour parvenir, enfin, à conquérir le grand public. Avec une double logique : des primes inférieures à l'assurance classique et mensualisées, et un système de distribution décentralisée, s'appuyant par exemple sur des institutions de microfinance existantes ou des regroupements professionnels.

L'agriculture occupe 60 à 70% de la population africaine et assure 20 à 40% du Produit intérieur brut (PIB) des Etats. Ce secteur génère près de 15% de recettes d'exportation et couvre 70% des bénéfices alimentaires des pays. Mais en dépit de son importance, il reste exposé aux aléas, surtout climatiques, rendant les paysans vulnérables. Garantir la sécurisation de la production agricole et de ses investissements faciliterait le développement et la modernisation du secteur agricole africain. C'est dans ce cadre que l'Assemblée générale recommande de mettre en place un comité technique composé des directions des assurances, des bailleurs de fonds, des réassureurs, des institutions de microfinance et des banques pour élaborer les termes de références de ces états généraux de l'assurance agricole. Il a également été demandé de prendre les dispositions idoines permettant la mise en place d'un système d'assurance agricole dans les pays membres de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima) en vue de mieux lancer cette catégorie d'assurance.

Les TIC pour promouvoir l'information sur les assurances

Les autres nouvelles sphères d'évolution de l'assurance, ce sont également les technologies de l'information et de la communication (TIC). Selon les assureurs, « ce sont des instruments de promotion et de développement de l'assurance. Dans la mi-

cro-assurance, ces TIC sont utilisés pour rapprocher les assurables de l'assurance, pour avoir des moyens de diversification et la distribution des circuits de distribution ». Ce secteur est devenu un instrument qui s'est démocratisé même dans les campagnes les plus reculées du continent. Il devrait permettre d'adapter les produits de l'assurance pour les rendre accessibles à de nouveaux d'atteindre clients sur le continent, estiment les assureurs.

STEVIE MOUNOMBOU



Les chiffres de l'assurance au Gabon

	CA 30/09/10 (en milliers de FCFA)	CA 30/09/11 (en milliers de FCFA)	Variation (%)
IARDT			
Automobile	18 546 729	19 856 961	+ 7,06
Incendie	10 831 099	9 914 214	- 8,47
Maladie	11 298 203	12 073 016	+ 6,86
RC Générale	732 990	3 555 278	+ 19,44
Transports	14 026 114	17 135 876	+ 22,17
Risques divers	3 813 348	2 156 919	- 43,44
Sous-total IARDT	61 492 214	64 692 264	+ 5,20
Vie			
Décès	3 412 803	4 267 226	+ 25,04
Capitalisation	4 668 368	5 690 175	+ 21,89
Mixte		1 232 483	0
Sous-total Vie	8 081 171	11 189 884	+ 38,47
Total	69 573 385	75 882 148	+ 9,07



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

www.cnamgs.ga

La CNAMGS : Chef de file de l'émergence sanitaire et sociale



Depuis le début de l'immatriculation des Gabonais économiquement faibles (GEF) en 2008, la CNAMGS est parvenue à instaurer un véritable système de prise en charge des soins de santé pour la plus grande partie de la population. Entretien avec le Directeur général de cette institution, le Professeur Michel MBOUSSOU, sur les grandes réalisations de la CNAMGS au cours de ces dernières années.

Pouvez-vous revenir pour nous sur les principales réalisations qui ont marqué l'exercice 2011 de la CNAMGS ?

L'année 2011 a été très riche pour la CNAMGS. Au regard du chronogramme de mise en œuvre de l'assurance maladie pour tous, nous pouvons notamment citer la prise en charge depuis le 1er mars 2011 des agents de l'Etat, tels qu'ils sont définis par le statut général de la Fonction Publique, ainsi que des membres des Institutions constitutionnelles et leurs ayants droit. Depuis Octobre 2011, nous avons également mis en place la prise en charge effective des étudiants des Etablissements publics d'enseignement supérieure, dont les cotisations sont prises en charge par l'Etat suite aux instructions du Président de la République.

C'est également en 2011 que le Chef de l'Etat a décrété la seconde revalorisation des allocations familiales des Gabonais économiquement faibles, dont le montant est passé de 2500 FCFA par mois et par enfant à 4000FCFA par mois et par enfant. De plus, la CNAMGS innove dans l'organisation du paiement des allocations familiales et de la prime de rentrée scolaire en associant les services du Trésor public.

Au niveau des structures de santé, nous avons élargie notre réseau de prestataires agréés avec, depuis le 1er septembre 2011, le conventionnement des structures sanitaires privées répondant aux normes. Nous avons par ailleurs procédé à l'allègement des procédures de paiement, avec la mise en œuvre du paiement des prestations sanitaires dès réception des factures, ce

qui implique un contrôle a posteriori en vue d'améliorer davantage la prise en charge de nos assurés.

Les évacuations sanitaires à l'étranger à la fois des fonctionnaires et des Gabonais économiquement faibles, constituent un des points forts de notre activité en 2011. De même que l'amélioration de l'offre de soins et le transfert des compétences à travers le partenariat entre la CNAMGS et l'Hôpital d'Instructions des Armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO) pour la pose des prothèses de hanches désormais possible à Libreville.

Ce sont là quelques unes des actions fortes et remarquables qui ont marqué l'exercice 2011. La CNAMGS œuvre ainsi en permanence à l'allègement et à la facilitation des procédures pour le bien-être de ses assurés.

C'est une réelle « révolution » sanitaire qu'est en train d'opérer la CNAMGS auprès des populations. A l'heure actuelle, en termes d'assurance maladie, quel est le taux de couverture des populations sur l'étendue du territoire national ?

Par rapport à la population cible estimée à 1 200 000 personnes, nous sommes à un taux de couverture 46,73 %. Les populations couvertes actuellement comptent, en janvier 2012 plus de 535 974 personnes, dont 429 131 au titre du Fonds des Gabonais économiquement faibles et 106.843 pour le compte du Fonds des Agents de l'Etat. Le nombre d'assurés ne cesse d'augmenter avec la poursuite des immatriculations et surtout avec l'affiliation des salariés du secteur privé prévue courant 2012.



EVOLUTION DU NOMBRE D'ASSURES CNAMGS

Total au 25 janvier 2012 : **535 974**

SECTEUR PUBLIC

Assurés Principaux : 50 359

Ayants-droit : 56 484

GABONAIS ECONOMIQUEMENT FAIBLES (GEF)

Assurés Principaux : 235 791

Ayants-droit : 176 748

Etudiants : 16 592

(Libreville : 15 217 ; Franceville : 1375)



Comment se passe le partenariat entre la CNAMGS et les structures hospitalières conventionnées ?

Le partenariat avec les structures sanitaires conventionnées connaît évidemment quelques tâtonnements inhérents à la mise en place d'un nouveau système qui vient remettre en cause les pratiques anciennes. En outre, le manque d'expérience de part et d'autres explique également ces difficultés. Dans tous les cas, nous procédons aux ajustements nécessaires, au fur à mesure de l'évolution de ce dossier. Je dois avouer que ce projet est une véritable révolution. Il vient introduire des innovations majeures dans la prise en charge financière du malade. De ce fait, nous pouvons dire que les résistances actuelles ne tiendront pas longtemps, dans la mesure où la quasi-totalité de la population sera assurée à la CNAMGS. Cette situation fera inéluctablement de la CNAMGS un partenaire incontournable dans la mise en œuvre de la politique de santé dans notre pays.

La CNAMGS est un véritable pionnier en terme de mise en œuvre de politiques sanitaires et sociales fortes. A quelles difficultés avez vous été confrontés dans la mise en place effective de ces mécanismes ?

Les obstacles ont été nombreux. Les premiers ont vraisemblablement été l'hostilité de certains compatriotes qui sans forcément être contre l'instauration de l'assurance maladie, ne souhaitaient pas la création de la CNAMGS, structure spécifiquement dédiée à la gestion du risque maladie. Mais aussi le scepticisme d'autres compatriotes qui ne croyaient pas en la CNAMGS, au regard du sort réservé à la plupart des entreprises paraétatiques.

Dans les indispensables partenariats que nous lions avec les structures de santé, nous avons également été confrontés au manque de collaboration de certains praticiens des structures sanitaires publiques

conventionnées qui refusent la prise en charge des assurés de la CNAMGS. Sur ce volet, nous avons également été confrontés à la lourdeur des procédures de traitement des feuilles de soins au sein de la CNAMGS et pour laquelle des solutions ont été apportées.

Enfin, nous avons été confrontés à un fichier des Gabonais économiquement faibles peu fiable, hérité de l'ancien Ministère du Plan. Les immatriculations de masse qui ont été organisées au début des activités de la CNAMGS sur toute l'étendue du territoire ont permis l'assainissement de ce fichier. Les nouvelles immatriculations des GEF sont aujourd'hui assujetties à une enquête sociale préalable.

Après un exercice 2011 riche de réalisations fortes, quelles sont vos perspectives de développement, ou de renforcement, pour les années à venir ?

Plusieurs étapes importantes sont prévues au programme de la CNAMGS pour les années à venir. En premier lieu la prise en charge des salariés du secteur privé; puis le renforcement des outils de gestion dans le but de d'obtenir la certification ISO; ensuite la poursuite et l'intensification de la sensibilisation auprès des prestataires de santé, des assurés et de toute la population gabonaise; le renforcement des attributions des Délégations provinciales pour une gestion efficace de proximité des assurés; l'externalisation du traitement des feuilles de soins, et enfin la construction des délégations provinciales dans les localités où la CNAMGS n'est pas propriétaire.



Le numéro facile

CNAMGS

8889 Pour toutes informations questions ou préoccupations

CNAMGS La solidarité a un sens

Rôles et Missions de la CNAMGS

Le régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale a été mis en place afin d'accompagner la population gabonaise dans ses dépenses de santé. Sa gestion est confiée à un établissement public autonome : la CNAMGS.

Ses missions sont :

- Garantir la couverture maladie à l'ensemble de la population gabonaise,
- Assurer le service des prestations familiales aux Gabonais Economiquement Faibles (GEF), qui perçoivent des allocations familiales, une prime de rentrée scolaire et une prime à la naissance sous forme de layette.

Ses objectifs sont :

- l'amélioration de l'accès aux soins de santé,
 - la contribution à l'amélioration de l'offre de soins,
 - la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale,
- A l'instar du Maroc, de la Tunisie et de la Mauritanie, l'Etat gabonais a décidé d'améliorer le bien être de sa population en lui procurant une assurance maladie. Toutefois, il est important de souligner que le Gabon est le seul pays au monde à prendre en charge les populations les plus défavorisées.

Les GEF sont également pris en charge dans le cadre des évacuations sanitaires sans aucune contribution financière de leur part. La prise en charge des populations les plus fragiles au même titre que les couches les plus favorisées constituent une avancée sociale majeure. En 2011, la CNAMGS a enregistré 153 évacués sanitaires, toutes pathologies confondues, pour un montant de 1,6 milliards FCFA. Plus de 70% de ces évacuations concernent des affections tumorales, cardiovasculaires et neurochirurgicales, pour lesquelles les plateaux techniques ne sont pas encore entièrement disponibles au Gabon. A cet effet, des accords ont été passés par la CNAMGS avec des structures hospitalières de pointe au Maroc, en Tunisie, en Afrique du Sud et en France. Un mécanisme de transfert de compétences et de technologies a été amorcé avec ces partenaires pour améliorer progressivement la capacité opérationnelle de traitement de ces pathologies au Gabon.

L'assurance maladie de la CNAMGS est obligatoire et universelle. Par conséquent, toute la population gabonaise sera immatriculée à la CNAMGS et prise en charge. Cette mutualisation des efforts financiers pour répondre aux besoins de santé de chacun permettra le renforcement de la solidarité nationale. Ainsi, tous les Gabonais ont désormais les mêmes chances de traitement face à la maladie.

HISTORIQUE

Quelques dates clés

2002 : Projet d'assurance maladie obligatoire et universelle dans le cadre de la réforme du système gabonais de protection sociale

21 Août 2007 : Ordonnance présidentielle instituant le Régime Obligatoire d'Assurance Maladie et du régime des prestations familiales des Gabonais économiquement faibles (GEF).

19 Décembre 2008 : Remise des premières cartes d'assurance maladie aux GEF par feu le président Omar Bongo Ondimba.

Mai 2009 : Prise en charge des GEF. Près de 7 milliards FCFA sont reversés à plus de 200 000 enfants issus de familles économiques faibles.

25 Mai 2010 : Prise en charge à 100% de toutes les séances d'hémodialyse des assurés.

25 Juin 2010 : Inauguration du nouveau siège social à Libreville (bord de mer) par Son Excellence Ali Bongo On-

dimba, Président de la République.

25 Février 2011 : Nouvelle nomenclature des actes de professions de santé (uniformisation des tarifs sur l'ensemble du territoire national) et Nouvelle liste des médicaments remboursables par la CNAMGS.

1^{er} Mars 2011 : Prise en charge des agents du secteur public par le Président de la République.

4 Mars 2011 : Revalorisation du montant des allocations familiales qui passe de 2500 FCFA à 4000 FCFA par enfant et par mois.

28 Juin 2011 : Partenariat avec l'Hôpital d'Instruction des Armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO) = Renforcement du plateau technique rendant possible sur place la pose de prothèses de hanche.

1^{er} Octobre 2011 : Prise en charge des étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur. La cotisation des étudiants est prise en charge par l'Etat.

Comment ça marche ?

La CNAMGS prend en charge, en sa qualité de tiers payant :

- 80% des frais médicaux en cas de maladie ordinaire ou affection courante,
- 90% en cas d'affection de longue durée,
- 100% pour certains actes (femmes enceintes déclarées, évacuations sanitaires à l'étranger des GEF et séances d'hémodialyses)

Le patient s'acquitte de son ticket modérateur, soit 20% ou 10% des tarifs conventionnés. Cette contribution du malade a été instaurée pour le responsabiliser et limiter les abus ou la surconsommation médicale.

La micro-assurance en Afrique, une niche au potentiel énorme

Présentée comme l'assurance des populations vulnérables, démunies et n'ayant pas accès au système assurantiel classique, la micro-assurance enregistre une croissance annuelle moyenne de 30% depuis 2005. Pourtant, cette branche demeure encore très peu développée en Afrique, alors qu'elle représente un énorme marché pour les assureurs commerciaux.

Encore très peu répandue en Afrique, la micro-assurance désigne un mécanisme de protection des personnes à faibles revenus contre les risques (accident, maladie, décès dans la famille, catastrophe naturelle, etc.) en échange du paiement d'une prime d'assurance calculée en fonction de leurs besoins, de leurs revenus et du niveau du risque concerné. Selon une récente étude du Fonds pour l'innovation en micro-assurance relevant de l'Organisation internationale du travail (OIT), 14,7 millions de personnes seulement sont couvertes par des produits de micro-assurance dans 32 pays africains répartis sur toutes les sous-régions du continent, soit à peine 2,6% de la population éligible à cette forme d'assurance.

En Afrique, la micro-assurance est accessible depuis de nombreuses années sous différentes formes. Si les structures coopératives d'assurance servent un marché couvrant tous les niveaux de revenus depuis les années 1970, il aura fallu attendre la décennie 1980 pour assister à la naissance des systèmes d'assurance santé communautaires dans le sillage de l'Initiative de Bamako, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Au milieu des années 1990, les assureurs commerciaux ont commencé à investir le marché en offrant des produits de micro-assurance spécialisés. Quant à la micro-assurance informelle, elle existe depuis des décennies sous diverses formes, depuis les « tontines » d'Afrique de l'Ouest jusqu'aux sociétés funéraires d'Afrique du Sud, en passant par les groupes d'entraide (« *friends in need* ») ougandais. Au cours des dix dernières années, cette assurance a été reconnue comme un instrument financier capable d'aider les populations à faibles revenus à gérer leurs risques financiers.

Une implication grandissante des grands assureurs

Selon une étude réalisée par Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf) en collaboration avec l'Organisation des assurances africaines (OAA), « le marché africain de la micro-assurance est hétérogène. L'Afrique du Sud regroupe à elle seule 8,2 millions de personnes couvertes, soit près de 56% du

total. L'Afrique de l'Est occupe la deuxième marche du podium des sous-régions les mieux couvertes par cette forme d'assurance accessible soit par son prix, soit par son mode de distribution aux personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour ». L'implication grandissante des grands assureurs commerciaux comme Zurich Insurance Company et Allianz Africa dans la niche de la micro-assurance serait à l'origine de cette percée honorable. Aujourd'hui, 1,2 million de personnes bénéficient des produits de micro-assurance en Afrique de l'Ouest. Si elle commence à se développer timidement au Maroc et en Egypte dans le sillage de la multiplication des Institutions de micro-finance (IMF), la micro-assurance reste quasi inexistante dans les autres pays d'Afrique du Nord, en raison notamment de la générosité des systèmes de sécurité sociale.

S'il est vrai que l'Afrique reste un nain dans le domaine de la micro-assurance part rapport à l'Asie et à l'Amérique, il n'en demeure pas moins que l'activité enregistre un taux de croissance annuel moyen de 30% depuis 2005. La majorité des acteurs du secteur reconnaissent aujourd'hui que le continent offre un potentiel de croissance impressionnant.

Innovation et simplification des produits

Pour Craig Churchill, responsable de l'unité micro-assurance au sein du Bureau international du travail (BIT), « le montant total des primes de micro-assurance émises en Afrique, qui s'est élevé à environ 257 millions de dollars en 2008, reste très bas pour un segment dont la population cible sur le continent est estimée à 700 millions de personnes. Bien que la progression de la micro-assurance en Afrique au cours des trois dernières années soit impressionnante, la majorité du continent africain demeure un marché inexploité. Les produits pour la santé, l'agriculture et la propriété représentent une fraction minime des polices d'assurance vie et couvrent peu les besoins des populations à faible revenu. Les régimes d'assurance santé ont des difficultés à atteindre des volumes importants. Quant aux systèmes de sécurité sociale, ils restent parcellaires dans la plupart des pays africains. Il est possible d'atteindre des

centaines de millions de personnes à faible revenu en Afrique, mais la croissance de l'industrie repose sur de solides fondations. Les éléments essentiels à la réussite du secteur sont en priorité une grande diversité de fournisseurs, des clients bien informés qui comprennent la valeur de la micro-assurance, des canaux de distribution innovants, une efficacité renouvelée pour atteindre le marché et réduire les coûts administratifs, et le renforcement des capacités pour développer, vendre et gérer des produits de meilleure qualité. Le secteur de la micro-assurance en Afrique pourra alors fonctionner comme le marché de l'assurance standard et deviendra tout simplement une autre branche des opérations des assureurs commerciaux ».

En d'autres mots, le fonctionnaire du BIT estime que la micro-assurance représente un énorme marché pour les assureurs commerciaux à condition de simplifier les produits et d'innover en matière de canaux de distribution. Des actions allant dans ce sens se multiplient comme au Sénégal, où des IMF se basent sur les empreintes pour vendre des polices d'assurance à ceux qui ne savent pas écrire. Tandis qu'en Afrique du sud, l'assureur Hollard distribue depuis deux ans un package de micro-assurance (garantie obsèques, accident invalidité, etc.) à travers une chaîne de magasins.

STEVIE MOUNOMBOU

RÈGLEMENTATION

Pas de prime, pas de contrat

Afin de réduire les arriérés de primes, accélérer les cadences de règlement des sinistres et renforcer la solvabilité des compagnies d'assurances, la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima) a décidé d'obliger le paiement préalable de la prime pour bénéficiaire d'une indemnisation. Zoom sur les enjeux de cette réforme.

L'industrie des assurances de la zone Cima (Conférence interafricaine des marchés d'assurances) avait une particularité : souscrire ou renouveler des contrats sans exiger le paiement des primes. Le secteur procédait ainsi à des indemnisations alors que la prime n'était pas toujours payée. Si cette orthodoxie a longtemps fait le bonheur des assurés, les compagnies d'assurances cumulaient des arriérés, mettant ainsi leur existence en danger et compromettant leur capacité à honorer leurs engagements, faute de trésorerie suffisante. Dans le souci de restaurer la crédibilité des acteurs dans le domaine des assurances et de garantir une meilleure protection des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurances, le Conseil des ministres de la Cima a pris une mesure salutaire. Réuni le 11 avril 2011 à Ndjamena, au Tchad, le Conseil a décidé d'instaurer le paiement préalable de la prime afin de bénéficier d'une indemnisation.

Le nouveau principe en détail

Consacré par le nouvel article 13 du Code des assurances, ce principe stipule notamment que « la prime est payable au domicile de l'assureur ou de l'intermédiaire dans

les conditions prévues à l'article 541. La prise d'effet du contrat est subordonnée au paiement de la prime par le souscripteur. Il est interdit aux entreprises d'assurance, sous peine des sanctions prévues à l'article 312, de souscrire un contrat d'assurance dont la prime n'est pas payée ou de renouveler un contrat d'assurance dont la prime n'a pas été payée. Par dérogation au principe énoncé aux alinéas précédents, un délai maximum de paiement de soixante jours à compter de la date de prise d'effet ou de renouvellement du contrat peut être accordé au souscripteur, pour les risques dont la prime du contrat excède quatre-vingts fois le Smig annuel du pays de localisation, à l'exception des contrats des branches automobiles, maladie et marchandises transportées ».

Toutefois, le souscripteur devra signer un engagement express à payer la prime du contrat avant l'expiration du délai prévu. Lorsque l'engagement express de payer la prime est matérialisé par un effet de commerce, le terme maximum stipulé ne peut excéder le délai de soixante jours. En d'autres termes, « pas de primes, pas de contrat ». Cette nouvelle disposition, qui tranche avec une pratique antérieure devenue un couperet pour les compagnies d'assurances, est entrée en vigueur le 1er octobre 2011 dans les Etats membres de la Cima.

Une volonté de communiquer sur cette nouvelle disposition

A l'issue de cette décision salubre,



les acteurs du secteur de la zone Cima ont initié des séminaires pour non seulement vulgariser la nouvelle disposition, mais également en présenter les enjeux. André Bayala, président de l'Association professionnelle des sociétés d'assurances du Burkina (Apsab), a affirmé au cours d'un séminaire qu'« il y a urgence en la matière car au Burkina Faso on enregistre 61% d'arriérés de primes. En clair, les assureurs, avec seulement 39% des primes, doivent indemniser à 100% les victimes. C'est difficile de tenir la route dans ces conditions. Mais avec le nouvel article 13, il est évident que les

sociétés d'assurances disposeront de plus de fonds pour faire face à leurs engagements », a indiqué monsieur André Bayala, indiquant que « cette nouvelle mesure permettra d'assainir le marché des assurances de la zone Cima, d'accélérer le paiement des sinistres et de mieux protéger les assurés et bénéficiaires des contrats d'assurances en renforçant la solvabilité des compagnies ».

Des professionnels satisfaits

Même son de cloche à Douala, la capitale économique camerounaise, où

l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (Asac) a détaillé les avancées de la réforme au cours d'un séminaire organisé dans cette ville le 15 décembre 2011. « C'est une révolution par rapport aux usages jusque-là en vigueur, et qui consacre le principe "pas de prime pas de contrat" », a indiqué le président de l'Asac, Martin Foncha, expliquant que « l'objectif avoué de cette réforme est la réduction significative des arriérés de primes, l'accélération de la cadence de règlement des sinistres et le renforcement de la solvabilité des entreprises d'assurances ». Au Gabon, le ministère de l'Economie a largement fait écho de cette mesure qui a été bien accueillie par les professionnels des assurances. Pour Patrick Mabicka, président de Fédération gabonaise des sociétés d'assurance (Fegasa), « l'assurance crédit a occasionné d'énormes taux d'arriérés au sein des compagnies d'assurance. Et du coup, le secteur se retrouvait avec un chiffre d'affaire composé d'arriérés à plus de 50%. Ce qui n'était pas très correct. Aujourd'hui, les chiffres que nous donnons correspondent réellement aux recettes perçues par les compagnies d'assurance grâce à la nouvelle disposition de la Cima ». Une mesure couperet pour les assurés, mais qui contribuera à coup sûr au développement d'un secteur en constante évolution sur le continent.

STEVIE MOUNOMBOU

L'UNIVERS DU BUREAU

INSIDE OFFICE. DESIGN & FONCTIONNALITÉ

Salle de réunion

Accueil

Informatique

Open office

Executive office

Bureau

Photos non contractuelles - Dans la limite des stocks disponibles et sur tarif en vigueur

inside office

**BUREAUX - STATIONS DE TRAVAIL - SIÈGES - CALL CENTER - AUDITORIUM - RÉCEPTION - ATTENTE
COFFRE-FORT - LUMINAIRES - FABRICATION LOCALE SUR-MESURE - INFORMATIQUE
MULTIFONCTION XEROX**

possibilit de cr dit - **LIVRAISON GRATUITE - GARANTIE**

electra

Nous construisons l'avenir

B.P. 613 - Libreville - T : 06 22 05 71 / 07 14 01 55 / 07 14 01 54 / 05 14 18 18 - Fax +33 1 78 72 85 12 - Port-Gentil
T : 55 34 16 - email : electra@groupesogafric.com - www.electragabon.com



Entretien avec

Gildas N'ZOUBA, Directeur Général Adjoint



Au terme de l'année 2011, quel est l'état actuel de la branche assurance vie au Gabon ?

Dans le sillon de l'économie en général, l'année 2011 a clairement été une année de reprise pour l'assurance vie. En effet, après un tassement assez sensible de la collecte des primes sur l'exercice 2010 (une croissance inférieure à 1% du marché), l'assurance vie est repartie sur un rythme supérieur à 5% en 2011 (source : FEGASA à fin septembre) qui reste toutefois inférieur au rythme de croissance des marchés émergent supérieur à 10% (source : Swiss Re). Les primes d'assurances vie par habitant au Gabon sont d'environ 8 400 FCFA / an, en progression de 3% par rapport à 2010, mais très inférieures à ce que l'on peut observer dans les pays développés (plus de 1 millions FCFA / an) et même dans l'ensemble des Pays Emergents (plus de 17 000 FCFA / an) (source : OCDE et Swiss Re).

Ces quelques éléments nous donnent une idée des marges de progression du secteur.

Pour rappel, l'assurance vie couvre les segments Epargne-Retraite et Décès. Sur ces deux segments constitutifs de notre branche, les primes ont été en augmentation en 2011.

Cette croissance a notamment été nourrie par une plus forte demande des entreprises et notamment des grandes entreprises du marché. Ces dernières ont une conscience grandissante de l'importance de leur rôle dans la mise en place

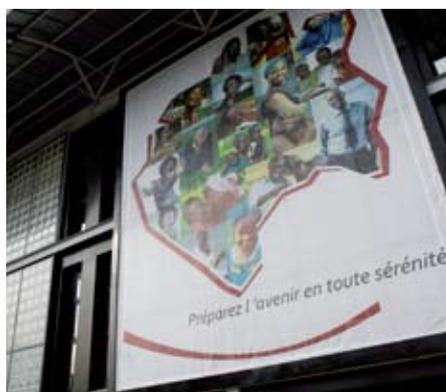
de couvertures sociales performantes au bénéfice de leurs salariés et sollicitent donc les assureurs vie pour les accompagner dans la mise en place de dispositifs de retraite complémentaire et/ou de prévoyance complémentaire (assurance décès). Les entreprises gabonaises se positionnent ainsi de plus en plus comme un véritable second pilier de la protection sociale des individus, en relais des organismes parapublics que sont la CNSS et maintenant la CNAMGS pour ce qui est de l'assurance santé.

En outre, les particuliers sont eux aussi une conscience plus aigüe de leur responsabilité concernant leur protection sociale. Par conséquent, ils voient en l'assurance vie une des solutions leur permettant de structurer leur protection financière à moyen-long terme.

Toutefois, nous devons faire preuve de plus de pédagogie à l'endroit du grand public pour renforcer la croissance de notre secteur et le hisser parmi les secteurs clés de l'économie, comme c'est aujourd'hui le cas dans les pays émergents ou développés.

Combien d'assurés couvrez-vous sur l'ensemble du territoire national ?

Aujourd'hui UAG-Vie couvre plus de 25 000 personnes sur l'ensemble du territoire national. Cette vaste couverture résulte de la qualité de nos partenariats avec des institutions financières de premier plan comme La Poste et de notre présence forte et croissante sur le segment des grandes entreprises.



COMPTE DE RESULTAT (en milliers XAF)	2010	2009	2 008
Primes émises (CA)*	4 106 677	3 970 083	3 462 296
Résultat net	430 123	456 521	375 065

Primes émises (CA)*, prévisionnel 2011 :
5,226 Milliards XAF, soit une progression d'environ 28%

* y compris acceptations



Quels sont les avantages offerts par UAG-Vie à ses assurés gabonais ?

Le premier avantage que nous essayons d'apporter à nos assurés est de bien faire notre métier, à savoir respecter nos engagements ; nos engagements en termes de garanties (respecter la promesse faite à travers le contrat d'assurance) et en terme de délai de traitement des dossiers. C'est d'abord sur ces fondamentaux que nous devons être irréprochables pour nos assurés. Ensuite, nous travaillons sans relâche à améliorer notre communication, notre disponibilité et notre réactivité vis-à-vis de chacun de nos assurés. Enfin, nous nous orientons vers la mise en place de services à valeur ajoutée pour nos assurés, toujours dans l'optique d'améliorer notre communication envers eux.

Quelles sont vos perspectives de développement sur les années à venir ?

Après une année 2011 de forte croissance de nos activités (+28% de croissance de chiffre d'affaires), nous comptons poursuivre sur notre lancée et renforcer notre contribution à la croissance du Groupe SUNU sur la zone CIMA.

A travers notre plan stratégique triennal, nous avons l'ambition de croître de 12% à 15% par an sur la période 2012 – 2014 tout en renforçant nos marges et en créant de la valeur pour nos assurés et nos collaborateurs.

Pour ce faire nos axes de développement sont très clairs :

- Renforcer notre présence sur le segment des entreprises ;
- Consolider nos partenariats avec les institutions financières de la place ;
- Apporter des solutions innovantes et pertinentes de protection sociale aux particuliers, selon leur pouvoir d'achat.

Autrement dit, nous souhaitons affirmer notre positionnement comme spécialiste de l'assurance vie sur notre marché.

Nous souhaitons également apporter plus de services à nos assurés et jouer un rôle plus important dans l'économie. Encore une fois, dans les économies émergentes et développées, les sociétés d'assurance vie jouent un rôle important sur le plan de la collecte de l'épargne et sur le plan du financement de l'économie.

Il est à noter que ces axes de développement sont la déclinaison en local des axes de développement du Groupe SUNU qui entend renforcer sa position de leader de l'assurance vie en zone CIMA sur les exercices à venir.

Notre métier, l'assurance

Le réseau SUNU en Afrique



SUNU ASSURANCES HOLDING SA

59 bis, avenue Foch
94100 Saint-Maur des Fossés
France
Tél. : + 33 (0)1.48.86.62.66
Fax : + 33 (0)1.48.86.62.55
E-mail : sunu-assurances@sunu-group.com
Site internet : www.sunu-group.com



BURKINA-FASO

RAYNAL S.A.
Av. du Dr Kwamé N'Krumah
01 BP 6131 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 50.30.25.12
Fax : (226) 50.30.25.14
E-mail : raynalsa@fasonet.bf

BENIN

Union Béninoise
d'Assurance Vie (UBA-Vie)
Place du Souvenir
08 BP 0322 Cotonou
Tél. : (229) 21.30.02.12
Fax : (229) 21.30.07.69
E-mail : uba@ubavie.com

AVIE

Immeuble Notre-Dame
01 BP 7061 Cotonou
Tél. : (229) 21.31.83.55
Fax : (229) 21.31.83.57
E-mail : infos@avieassur.com

CAMEROUN

Union des Assurances du
Cameroun Vie (UAC-Vie)
578, rue Tobbie Kuoh
Bonanjo
BP 2153 Douala
Tél. : (237) 33.42.12.46
Fax : (237) 33.42.12.82
E-mail : contact.uacam@uacvie.com

CENTRAFRIQUE

Union des Assurances
Centrafricaines-IARD
(UAC-IARD)
Rue de la Victoire
BP 896 Bangui
Tél. : (236) 21.61.31.02
Fax : (236) 21.61.18.48
E-mail : uac-iard@uac-iard.com

GABON

Union des Assurances
du Gabon-Vie (UAG-Vie)
Av. du Colonel Parant
BP 2137 Libreville
Tél. : (241) 74.34.34
Fax : (241) 72.48.57
E-mail : uagvie@uagvie.com

CÔTE D'IVOIRE

Union des Assurances de
Côte d'Ivoire Vie (UA-Vie)
9, avenue Houdaille
01 BP 2016 Abidjan 01
Tél. : (225) 20.31.04.00
Fax : (225) 20.22.37.60
E-mail : info@uavie.ci

Le Millénium Assurances
Internationales-IARD
(LMAI-IARD)
Avenue Botreau Roussel
01 BP 3803 Abidjan 01
Tél. : (225) 20.25.18.18
Fax : (225) 20.32.57.91
E-mail : lmai-iard@lmai-iard.com

Le Millénium Assurances
Internationales-Vie (LMAI-Vie)
Angle avenue C. Duplessis
et avenue Botreau Roussel
01 BP 3803 Abidjan 01
Tél. : (225) 20.25.44.44
Fax : (225) 20.25.44.00
E-mail : lmai-vie@lmai-vie.com

L'Alliance Africaine
d'Assurances Vie (3A-Vie)
Avenue Botreau Roussel
01 B.P. 11944 Abidjan 01
Tél. : (225) 20.33.98.20
Fax : (225) 20.33.88.14
E-mail : aaavie@aaavie.com

NIGER

Union Générale des
Assurances du Niger-IARD
(UGAN-IARD)
Rue de Kalley
BP 11935 Niamey
Tél. : (227) 20.73.40.71
Fax : (227) 20.73.97.99
E-mail : ugan-iard@ugan-iard.com

Union Générale
des Assurances
du Niger-Vie (UGAN-Vie)
Rue de Kalley
BP 423 Niamey
Tél. : (227) 20.73.41.75
Fax : (227) 20.73.41.85
E-mail : ugan-vie@ugan-vie.com

TOGO

Union des Assurances
du Togo-IARD (UAT-IARD)
812, Bld du 13 janvier
BP 2680 Lomé
Tél. : (228) 221.10.34
Fax : (228) 221.87.24
E-mail : uat.iardt@uat.tg

Union des Assurances
du Togo-Vie (UAT-Vie)
812, Bld du 13 Janvier
BP 2680 Lomé
Tél. : (228) 222.51.95
Fax : (228) 221.10.39
E-mail : uatvie@uatvie.com

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Groupe SUNU est un groupe africain d'assurances présent actuellement sur neuf marchés de la Zone CIMA (Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurances). Ses promoteurs sont des professionnels de l'assurance ayant exercé des responsabilités dans de grands groupes internationaux (MGFA-Direction Paris, CIGNA, UAP puis AXA).

NOTRE MÉTIER

- Fournir aux hommes et aux entreprises la sécurisation de leurs projets,
- Offrir une protection globale aux mêmes face aux aléas de la vie,
- Faciliter la préparation de leur avenir,

Le Groupe SUNU compte assumer cette mission mieux que d'autres sur le marché africain, tant dans la compréhension des besoins de chaque client que dans la compétitivité de nos offres et la qualité du service fourni, afin de mériter la confiance de nos assurés, de nos actionnaires et de nos partenaires.

NOS VALEURS

Le Groupe SUNU fonde son existence sur les valeurs suivantes :

- Exercer notre métier avec professionnalisme. C'est à dire, être fidèle à l'éthique de l'assurance, qui repose sur les principes d'équité et de solidarité.
- Honorer nos garanties et nos engagements.
- Construire une relation de confiance basée sur la loyauté avec les assurés.
- Garantir à nos clients la pérennité d'un service de qualité.

NOTRE AMBITION

Nos ambitions ne sont pas spéculatives et nos actions s'inscrivent dans la durée car nous voulons asseoir des sociétés d'assurances financièrement solides et professionnellement reconnues. Nous ne sommes pas attirés par les liquidités financières des sociétés avec l'intention de les recycler dans d'autres secteurs d'activités. Nous voulons être le groupe africain d'assurances de référence par notre solidité financière et par notre professionnalisme.

Primes brutes émises par pays

(En milliers FCFA)	31/12/2010		31/12/2009	
Bénin	3 049 796	4,59%	2 835 511	4,64%
Burkina Faso	1 240 296	1,87%	1 229 648	2,01%
Centrafrique	1 738 084	2,62%	1 678 842	2,75%
Cameroun	6 124 565	9,22%	5 216 754	8,55%
Côte d'Ivoire	34 595 575	52,08%	30 350 296	49,72%
Gabon	3 863 872	5,82%	3 710 153	6,08%
Niger	6 836 331	10,29%	6 886 304	11,28%
Sénégal	2 779 453	4,18%	3 193 017	5,23%
Togo	6 199 999	9,33%	5 947 497	9,74%
TOTAL	66 427 946	100%	61 048 025	100%



LA CARTE ROSE CEMAC

Un instrument d'intégration sous-régionale

Afin de faciliter les procédures d'assurance lors des accidents transfrontaliers de la circulation au sein de la Communauté économique des monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), la zone s'est dotée en septembre 2000 d'un système de Carte rose d'assurance de responsabilité civile automobile. Un instrument qui participe de la volonté des Etats de renforcer l'intégration sous-régionale.



CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE AUTOMOBILE CEMAC
CARTE ROSE Valable du _____ au _____

1. Nom et adresse de l'Assuré : _____
 2. Police originale N° _____
 3. Valable du _____ au _____
 4. Marque et type de véhicule _____
 5. Immatriculation : _____
 6. N° du châssis ou du moteur _____
 7. Nom et adresse de la Société d'Assurance : _____
 8. Nom et adresse du Bureau Émetteur _____
 9. Signature et cachet de l'Émetteur _____
 10. Usage ou catégorie du véhicule : _____
 11. Liste des pays dans lesquels cette carte est valable
 Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, et Tchad

«Entreprise régie par le code CIMA»

N° 3306265

TIMBRE
N° 3306265
CARTE ROSE CEMAC

Carte créée par Acte n° 2/99-UEAC-500-CE-31 du 5 juillet 1998

H.P. Imprimeur 33 1 48 18 76 23 - h.pattigny@wanadoo.fr - Imprimé sur filigrane H.P. 388

pénale, dans le cadre d'un dommage corporel par exemple, nous assistons également le conducteur en lui fournissant des arguments de défense par le truchement d'un avocat afin qu'il ne se retrouve pas seul face à cette juridiction étrangère. Soulignons enfin que ce système de la Carte rose s'intègre dans une conception politique qu'est la libre circulation des personnes et des biens. Car il ne peut y avoir de libre circulation dans un système d'intégration s'il n'y a pas de sécurité juridique. Par ailleurs, dans le cadre de la vulgarisation de la Carte rose Cemac, nous avons déjà entrepris des tournées dans le Moyen-Ogooué, l'Ogooué-Ivindo, la Ngounié et le Woleu-Ntem », a poursuivi Joseph Nguéma Mba.

Que faire en cas d'accident dans un pays signataire ?

Concrètement, en cas d'accident survenu dans le pays visité, le responsable du drame doit faire constater l'accident par l'autorité compétente la plus proche du lieu de l'accident (gendarmerie, police, huissier de justice) muni de sa Carte rose et de sa police d'assurance en cours de validité ; déclarer l'accident et sa position au moyen de tout document disponible auprès du Bureau national ou de l'agence de toute compagnie ou intermédiaire d'assurance la plus proche du lieu de l'accident ; relever le nom ou l'adresse du Bureau ou de l'agence d'assurance ; adresser copie de sa déclaration à son assureur dès son retour dans son pays de résidence. Par ailleurs, les procès-verbaux de constat d'accident liés à la Carte rose seront transmis au Bureau national du lieu de l'accident. « La Carte Rose n'intervient que dans le cadre de la procédure de règlement des sinistres pour le compte des parties. Toutefois, elle peut être amenée à déboursier une somme dont le montant est plafonné à 500 000 francs CFA et se faire rembourser par l'assureur civilement responsable », a affirmé le président du Bureau national du Gabon, dont la structure gère actuellement un portefeuille de 80 accidents transfrontaliers.

Face au danger public permanent créé par la mise en circulation d'un véhicule, il a été instauré l'assurance de responsabilité civile automobile dans le but de protéger les victimes d'accidents de circulation. Cette garantie couvre la réparation des dommages corporels et matériels résultant des accidents, incendies ou explosions causées par le véhicule, les accessoires et produits servant à son utilisation, les objets et substances qu'il transporte, de la chute de ces accessoires, objets, substances ou produits. Si l'assurance de responsabilité civile automobile est obligatoire, celle-ci présente toutefois des limites. Par exemple, les victimes d'accidents de circulation causés au-delà des frontières ne sont pas toujours traitées de la même manière que les victimes d'accidents survenus à l'intérieur du pays où l'assurance a été souscrite. Dans la plupart des cas, il arrive même qu'il n'y ait pas d'indemnisation. Une conséquence de ce manquement est que dans l'inquiétude de voir le conducteur étranger repartir sans laisser de traces ni actionner la procédure d'indemnisation, le véhicule est saisi et le conducteur gardé en vue en attendant que l'assureur se manifeste. Une situation gênante qui consti-

tue de graves entraves à la libre circulation des personnes et des biens.

Une carte qui offre des garanties à son possesseur

Pour pallier ces manquements, au niveau de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, le système de la Carte rose d'assurance de responsabilité civile automobile a été mis en place en septembre 2000. Il a pour but de permettre à tout conducteur se rendant dans un ou plusieurs membres d'être convenablement assuré contre les risques de responsabilité civile qu'il encourt, du fait des dommages qu'il peut causer aux tiers en raison des accidents de circulation susceptibles de survenir dans le pays de destination. Ce qui en fait, *de facto*, un instrument d'intégration sous-régional. Ce système repose sur les Bureaux nationaux de la Carte rose ; le Gabon, le Cameroun, le Congo, le Tchad et la Centrafrique, disposant chacun d'un Bureau national. La Guinée équatoriale, quant à elle, reste encore en marge des mesures d'application du Code Cima, au point que l'assurance de responsabilité civile automobile n'est pas encore obligatoire sur son territoire. Toutefois, les autorités locales mettent tout en place pour

emboîter le pas aux autres Etats. Président du Bureau national de la Carte rose du Gabon, Joseph Nguéma Mba explique : « Il ne s'agit pas d'un système d'assurance. Cette structure permet simplement d'éviter qu'il n'y ait pas de situation de déni de justice à la suite d'un accident causé par un migrant dans les différents pays de la zone Cemac, en ce sens que les victimes ne voient pas leurs droits réparés. Notre rôle est donc d'assurer la facilité des règlements et d'éviter les lenteurs propres aux assureurs, car nous nous trouvons face à des situations exceptionnelles, c'est-à-dire des accidents transfrontaliers. Les Bureaux nationaux ne travaillent pas pour les compagnies d'assurance mais sont uniquement au service des victimes. » « Nous avons également un devoir d'assistance des auteurs du drame, auprès des autorités notamment, car il arrive très souvent que ces derniers, pour des raisons qui sont les leurs, saisissent le véhicule du migrant comme garantie de paiement des préjudices subis par les victimes. Dans ce cas, nous intervenons pour qu'il n'y ait pas de saisie et veillons à ce que l'assureur qui garantit le véhicule respecte effectivement ses engagements. Et dans le cas où l'accident donne lieu à une action

Les bons chiffres de la Sogara



Après quelques années sombres, la Société gabonaise de raffinage a de nouveau le vent en poupe depuis 2010. Le directeur général, Pierre Reteno Ndiaye, a annoncé début 2012 que la société a atteint en 2011 un nouveau record de production, en raffinant pas moins de 950 000 tonnes d'hydrocarbures. Début 2010, la direction se réjouissait déjà des «*retombées positives*» du plan de relance mis en œuvre depuis 2009 pour remettre la société sur pieds, et qui avait permis de franchir au terme de l'exercice 2010 le seuil de production record des 900 000 tonnes.

Un plan de relance qui tend à produire ses effets

La société sud-africaine Imbani avait en effet signé avec l'Etat gabonais, fin 2009, un accord pour soutenir et assister la relance de la Sogara. Parallèlement, l'américain Bechtel avait été sollicité pour encadrer et suivre la mise en œuvre du plan de relance. Pour permettre l'augmentation du rendement par produit, il avait notamment été recommandé l'utilisation du «*Rabi*» à la place du «*Mandji*», le développement des compétences, le respect des contraintes environnementales et l'amélioration de la qualité du gasoil par son adaptation aux standards internationaux. Mais également la rénovation de l'outil de production dont la vétusté était responsable de la multipli-

La Société gabonaise de raffinage (Sogara) vient de clôturer 2011 avec une nouvelle production record de plus de 950 000 tonnes d'hydrocarbures raffinés, dépassant ainsi la production de 2010 qui avait atteint les 926 000 tonnes. La grande entreprise gabonaise semble ainsi bénéficier des retombées positives du plan de relance mis en œuvre depuis 2009.

cation des incidents techniques au sein de la raffinerie, grevant la production à 55% seulement de la capacité du site.

Deux ans après la mise en œuvre de cet important plan de relance soutenu par les autorités, la Sogara tend à rétablir l'équilibre et entrevoit déjà de belles perspectives, même si la direction table pour 2012 sur une production inférieure à celle de 2011. La Sogara doit en effet s'atteler à poursuivre la rénovation de son outil de production dont certains segments vétustes grevent encore la productivité. Dans ce cadre, une session de maintenance générale aura lieu sur le site du 6 février au 18 mars 2012.

Vers un retour à l'équilibre financier

La Sogara, anciennement Société équatoriale de raffinage (SER), est une société

anonyme créée en novembre 1965 grâce à la volonté commune du Gabon, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo et du Tchad. Son capital de 1,2 milliard de francs CFA est actuellement détenu par le Groupe Total (43,85%), l'Etat gabonais (25%), Portofino Assets Corporation (16,99%), Pétro Gabon (11,66%) et ENI International (2,50%). La société avait enregistré en 2009 un déficit de 33 milliards de francs CFA. En 2007 et 2008, les pertes se sont chiffrées respectivement à 12 et 17,5 milliards. La Sogara doit à l'Etat gabonais une dette de 82 milliards de francs CFA, dont 23 milliards de francs CFA ont fait l'objet d'un rééchelonnement sur trois ans avec un différé d'un an.

Pour aider la société à se remettre sur pieds, il avait également été décidé la réintroduction des droits de douane dans

la structure des prix de l'entreprise, qui a bénéficié d'un prêt de 8 milliards de francs CFA pour le financement du plan social et le soutien à l'activité de raffinage. «*La Sogara connaît une situation financière difficile depuis quatre ou cinq ans à la suite des pertes successives enregistrées. En 2009, la situation s'était considérablement dégradée ; le conseil d'administration a pris des mesures drastiques visant à assurer la poursuite des activités de la Sogara, mesures qui se sont traduites par l'adoption d'un plan d'action destiné, entre autres, à restaurer l'équilibre financier de la société*», expliquait Pierre Reteno Ndiaye fin 2010. Le plan social, qui concernait 131 personnes (sur un total de 442), visait à réduire les coûts de fonctionnement de la raffinerie dont les frais de personnel constituent un élément important par le truchement des salaires et des charges patronales versées.

La Sogara produit du fuel, du bitume, du gasoil, de l'essence, du kérosène et d'autres hydrocarbures comme le pétrole lampant et le gaz. Quelque 80% de la production de la Sogara est destinée au marché national dont les besoins sont estimés à 550 000 tonnes. Mais le Gabon continue d'importer du gaz butane et du gasoil, car la production locale ne suffit pas encore à satisfaire la demande nationale.

ECOLE PRÉPARATOIRE DU LYCÉE LÉON-MBA

Une pépinière pour ingénieurs de haut vol



Legende

Créée en 1991 par le gouvernement gabonais sur proposition de l'ambassade de France, l'objectif assigné à cette école est de préparer les bacheliers gabonais aux concours d'entrée de grandes écoles d'ingénieurs de France. Selon Jean-Baptiste Obori, proviseur du lycée national Léon-Mba, « la vocation de cette école est de donner au Gabon des cadres de haut niveau dans les secteurs de pointe, qui puissent permettre à notre pays de mieux structurer ce projet de développement. Sous ce regard, l'établissement se présente comme un centre d'élite pour la formation des brillants esprits, des ingénieurs de haut vol ».

Pour atteindre cet objectif, l'école s'entoure de deux balises : une rigoureuse sélection des candidats et une approche pédagogique innovante, collée aux standards internationaux des écoles préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs.

Une formation de qualité sur deux ans

La sélection des candidats se déroule généralement avant même les épreuves de

Les élèves gabonais seraient-ils rétifs aux sciences dures et viscéralement attachés aux sciences molles ? En effet, s'il est courant d'entendre dire qu'ils ne sont pas faits pour les sciences dures, cette affirmation tient d'avantage de la brève de comptoir que d'une donnée scientifique, tant la réalité le dément, comme le montre l'expérience enrichissante des classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles d'ingénieurs du lycée Léon-Mba.

baccalauréat. En effet, durant le dernier trimestre de l'année, l'école sélectionne les meilleurs profils sur la base de leurs notes, généralement en maths, en physique et en anglais. Les candidats sont sélectionnés dans les séries scientifiques, notamment les séries C et E. La sélection définitive au concours d'entrée se fait à l'issue de l'obtention du baccalauréat. Chaque année, c'est une cohorte de 30 élèves qui pousse les portes de cette école située dans l'en-

ceinte du lycée Léon-Mba pour se tracer un avenir d'ingénieur dans les meilleures écoles françaises.

La formation est étalée sur deux ans et s'articule autour d'un noyau dur de matières fondamentales, à savoir les mathématiques, la physique et l'informatique. Aux côtés de ces matières, on trouve les sciences industrielles, le français et surtout l'anglais, enseigné ici comme langue internationale, langue des sciences et celle des ingénieurs.

Cela suggère qu'à l'issue de la formation, les élèves de « maths sup » doivent être bilingues et posséder un excellent niveau dans chacune des matières du programme pour espérer intégrer une grande école française à l'issue d'un concours très sélectif.

Evidemment, cet objectif est au cœur du dispositif mis en place par l'établissement pour assurer un meilleur encadrement aux élèves. Le défi à relever, souligne un des responsables pédagogiques, c'est de former ici un élève issu d'un quelconque lycée du pays pour passer le même concours que leurs homologues français. Cet horizon recommande que la qualité des enseignements, comme celle du corps professoral, soit adossée aux standards internationaux. Sur ce plan, l'école s'est bien organisée, si bien qu'il y a une mutation notable sur la qualité du personnel enseignant et sur la « production », c'est-à-dire les élèves, comparativement à un passé récent.

Une sélection drastique

Nantie de ces atouts, l'école prépare chaque année ses élèves au concours de grandes écoles d'ingénieur de France. On en dé-



nombre près de 400 en France, affirme Jean Nicolas Denarié qui assure les enseignements de mathématiques et d'informatique. « Nous, ce que nous faisons, c'est de placer les jeunes Gabonais dans ces écoles en les préparant au mieux pour réussir les concours qu'elles organisent chaque année en France. Ce concours est très sélectif et concerne environ 10 000 étudiants des séries C et E. »

Et le bilan est particulièrement encourageant, avec un taux de réussite oscillant entre 65 et 100% des admis chaque année. Globalement, depuis sa création en 1991, l'école a placé environ 250 élèves dans les grandes écoles françaises d'ingénieurs. Ce bilan peut paraître modeste comparativement au nombre d'années. Il faut toutefois préciser que l'école n'a toujours pas eu des promotions de 30 élèves. La toute première, par exemple, n'en comptait que 4. Ce chiffre est passé à 8, puis à 10, et a évolué avec le temps pour se stabiliser ces dernières années autour de 30 élèves.

L'Etat en soutien des frais de scolarité

Depuis quelques années, les classes préparatoires aux grandes écoles du lycée Léon-Mba sont très convoitées par les bacheliers. Cette attractivité tient à la fois à la modicité des coûts de formation et à la qualité des

écoles à intégrer, ce qui offre des perspectives d'emploi intéressantes sur le marché international des ingénieurs. Le coût de la formation exigé par cet établissement est vraiment à l'opposé de ce que pratiquent plusieurs établissements qui proposent des offres de formation dite de « haut vol ».

En effet, la formation y est pratiquement gratuite, car en dehors des frais de scolarité exigible à tout étudiant gabonais, ce dernier est entièrement pris en charge par l'Etat, qui assume également les frais d'hébergement et la restauration sur le site du lycée. De surcroît, chaque élève bénéficie d'une bourse de l'Etat et celle-ci est reconduite en cas d'intégration dans une grande école française, et, dans ce cas, réajustée au montant en vigueur pour la France.

Par ailleurs, l'école s'est donnée pour objectif de permettre à ses élèves d'accéder aux meilleures grandes écoles françaises d'ingénieurs, qui sont paradoxalement les moins chères. Il est vrai que les coûts de formation varient en fonction des écoles et certaines d'entre elles peuvent toutefois s'élever jusqu'à 5 000 euros, selon Monsieur Denarié. Pour autant, les meilleures écoles d'ingénieurs sont moins chères parce qu'elles sont publiques et financées par l'Etat français. C'est le cas notamment au sein de l'école Centrale de Paris, l'un des meilleurs établissements français, à la renommée internationale.

En revanche, les écoles privées sont plus onéreuses, avec des coûts de formation accessibles à partir de 5 000 euros... et plus pour l'ensemble de la formation. D'une manière générale, notamment en ce qui concerne le contexte français, la cherté de l'offre de formation est souvent inversement proportionnelle à sa qualité, plus l'école est chère, moindre est la qualité de la formation. C'est la raison pour laquelle l'école préparatoire du lycée Léon-Mba densifie, année après année, son offre de formation afin que ses élèves intègrent les meilleures écoles françaises, véritable sésame du marché international des ingénieurs.

Une rigoureuse sélection des candidats et une approche pédagogique collée aux standards des écoles préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs.



Sensibiliser les étudiants à l'idée du retour au pays

Néanmoins, cette perspective d'« expatriation scolaire » peut apparaître comme contradictoire au regard de la vocation première de l'école, à savoir former des ingénieurs compétents et talentueux, de stature internationale et destinés à prendre en charge la formulation et la gestion de projets structurants de développement au sein du pays. Il est vrai que la quasi-totalité des élèves qui sont passés par l'établissement est restée en Occident, notamment en France, au Canada et aux Etats-Unis. Certains travaillent également dans plusieurs pays à travers le monde. Seule une infime partie est retournée au pays, où elle a intégré des entreprises suffisamment attractives à leurs yeux, notamment Total Gabon et Shell Gabon qui accompagnent l'école depuis sa création à travers un appui multiforme, ou encore le groupe CFA ou BGFIBank.

Cette expatriation est bien sûr liée à l'attractivité du marché international qui offre des débouchés beaucoup plus alléchants que le marché local. A cet effet, depuis peu, une réflexion est menée par l'école pour

encourager le maximum d'élèves à revenir au bercail. C'est dans ce contexte que se situe l'initiative baptisée « Journée prépa-entreprises », dont la sixième édition s'est déroulée le 9 décembre 2011 à l'Institut français de Libreville.

L'objectif de cette initiative est de mener une réflexion commune – école-entreprises-pouvoirs publics – afin de dégager les besoins réels de chaque acteur en termes de perspectives d'emplois de cette catégorie de cadres. Une telle harmonisation des vues est nécessaire car elle permet de mieux visualiser les besoins et les spécificités du marché local et proposer ainsi une réponse attractive pour faciliter le retour de nos élèves, tenus de contribuer au développement de ce pays qui a tant fait pour eux. Ils en sont conscients, mais cela n'est possible que si le marché local leur offre ne serait-ce que le minimum du marché international.

Vers une collaboration accrue avec les entreprises

L'expérience de cette journée prépa-entreprises a été enrichissante, beaucoup d'entreprises sont ainsi venues partager leurs expériences et ont présenté aux élèves de l'établissement l'éventail de tout ce qui est fait en entreprise. L'ambition de l'établissement est d'ailleurs de systématiser ce type de rencontres pour asseoir une collaboration dynamique entre l'école et les entreprises. Certaines ont déjà accepté le principe d'encadrement des élèves au sein de leurs services, en dehors de Total et Shell, qui assistent l'école depuis fort longtemps. C'est le cas par exemple de Petro Gabon, mais l'école souhaite que cette collaboration s'étende également à d'autres entreprises du pays. Cet objectif sera au cœur d'une nouvelle rencontre avec elles, que l'école va organiser le 24 février à Libreville. Si elle réussit le pari de sédentariser ses élèves sur le marché local, cette école deviendrait à son échelle une excellente plate-forme pour l'articulation du Gabon industriel. D'autant plus qu'elle est unique dans son genre au niveau de l'Afrique, au sud du Sahara. Mais aura-t-elle seulement l'oreille du gouvernement et du Patronat ?



L'avenir du post-payé au Gabon

La téléphonie mobile est sans conteste le service le plus prolifique en Afrique, avec des marges de croissance énormes, soutenues par une innovation technologique constante dont sont de plus en plus friands les Gabonais. Pourtant, si les services innovants sont en tête des business plans de tous les opérateurs du secteur, l'offre basique de communication reste soumise à un principe largement désuet sous d'autres cieux : le prépayé, et son fameux système de cartes de recharges. Le post-payé (abonnement), formule la plus largement répandue dans les pays industrialisés, reste encore réservé à une élite au Gabon.

Entré dans les mœurs depuis une vingtaine d'années en Europe, l'abonnement GSM post-payé, qui permet de consommer selon un forfait payable en fin de mois, n'a pas encore connu le même succès en Afrique où le prépayé couvre encore près de 99% des abonnements. A titre de comparaison, la France comptait, fin 2008, 39,3 millions de lignes à facturation récurrente post-payée (essentiellement des forfaits) et 18,8 millions de lignes à facturation prépayée. Tandis qu'au Sénégal, en mars 2011, la part des abonnés en post-payé était de 0,66% du parc total, estimé à près de 9 millions d'abonnés. Pourtant nul n'ignore aujourd'hui les aspects pratiques du post-payé, notamment pour les cadres en entreprises, pour qui les aller et retours à la boutique pour recharger le crédit téléphonique semblent de moins en moins acceptable, tout autant que le risque de voir

sa communication professionnelle coupée faute de crédit disponible. Une situation qui soulève nombre d'interrogations sur l'incapacité pour la formule post-payé de se développer davantage.

Le problème de la solvabilité

Mais qu'est ce que le « post-payé » ? De manière générale, il permet à l'abonné d'émettre et de recevoir des appels de façon illimitée. Une facture récapitulative de sa consommation mensuelle lui est transmise. Dans le cas du forfait, le contractant définit un montant fixe de crédit de communication que son opérateur va lui octroyer chaque mois ; l'abonné a ainsi une parfaite maîtrise de sa consommation mensuelle. Une fois le plafond atteint, il peut recharger son compte et communiquer comme un prepaid classique.

Ce principe pose *de facto* un problème essentiel : la solvabilité du client. La garan-

tie bancaire devient ainsi le seul moyen d'assurer le recouvrement du service fourni. Mais alors que le taux de bancarisation du Gabon peine à dépasser les 15%, le développement du post-payé se trouve confronté à une embûche de taille. Une situation qui a tacitement « cloisonné » ce service à une élite de la population, capable d'apporter une garantie bancaire ou financière. Un véritable contraste pour cette offre intéressante aux avantages multiples, d'autant plus qu'il s'agit d'un « vieux » produit. Au Gabon, il est présent depuis le début des années 2000, et plus de dix ans après, cette solution représente à peine 1% de l'ensemble des abonnés, estimé à plus

d'un million. « Moov est le précurseur et pionnier du produit post-payé au Gabon et leader sur ce segment par la notoriété et par qualité des abonnements et des entreprises en compte. Ce produit est commercialisé depuis 1999 et l'époque Telecel. Son principal avantage réside dans le fait que vous disposez d'une ligne "open" (ouverte) dans le monde entier et pas de contrainte de recharge, aucune restriction de communication pour cause de crédit. Le second avantage reste le fait d'être joignable partout dans le monde avec l'option Roaming lors des déplacements hors du Gabon. Pour l'instant, cette offre cible uniquement les personnes d'une certaine catégorie sociale. Notamment les personnels d'encadrements, les hautes personnalités, les hommes d'affaires ainsi que les responsables d'entreprises et administrations », explique Eddy Nzambi, responsable post-payé chez Moov Gabon.

Nul n'ignore les aspects pratiques du post-payé et on s'interroge sur la difficulté, pour cette formule, de se développer davantage.

Un objectif : étendre cette offre au plus grand nombre

Troisième opérateur du pays avec plus de 10%

des parts de marché, Moov assure que le post-payé est une offre qui fait son chemin dans les habitudes de communication des personnes suffisamment fortunées au Gabon, où elle représente à peu près 30% de ses abonnements. Et si le faible taux de bancarisation des populations explique en partie le modeste niveau de développement de cette solution dans le pays, Eddy Nzambi assure que Moov ne rencontre pas de soucis de règlement avec ses clients post-payés, expliquant que « le règlement se fait de façon naturelle par espèces, chèque, et/ou par virement bancaire après présentation par nos services de la facture détaillée de consommation du client ». Par ailleurs, l'opérateur compte surfer sur les projets annoncés par le gouvernement en vue de booster le taux de bancarisation au Gabon, comme la banque postale, pour faire partager cette solution du post-payé au plus grand nombre. « Dans les prochains mois, nous proposerons à nos abonnées ainsi qu'au grand public la formule qui leur permettra d'accéder à l'offre post-payé car l'objectif est de l'étendre aux consommateurs lambda, et ainsi prouver le contraire à ceux qui pensent que c'est une offre réservée à une certaine catégorie. Le moyen de rendre cette offre accessible, c'est simplement de mettre en place un seuil d'alerte qui indiquerait au client qu'il aurait atteint la limite de consommation qu'il aurait lui-même fixée au préalable », a enfin annoncé le responsable post-payé de Moov Gabon.



Le Gabon en vitrine à Libreville



La foire économique et culturelle a été inaugurée le 30 Janvier à Libreville par le secrétaire général du ministère de l'Economie, le directeur général de la Culture et le directeur général des Affaires étrangères.

A l'occasion de la 28^e Coupe d'Afrique des nations (CAN) co-organisée par le Gabon et la Guinée Equatoriale, le ministère gabonais du Commerce, en partenariat avec le Comité d'organisation de la CAN (Cocan) et le cabinet Progesti, ont inauguré le 30 janvier dernier à Libreville, une foire économique et culturelle qui doit permettre de promouvoir les produits et savoir-faire locaux.



A lors que Libreville vibre depuis le 21 janvier dernier au rythme de la grande compétition continentale de football, le ministère gabonais du Commerce a inauguré le 30 janvier une grande foire économique et culturelle à Libreville, placée sous le thème « Une entreprise citoyenne pour un développement durable et harmonieux de notre pays ». Organisée en partenariat avec le Comité d'organisation de la CAN et le cabinet Progesti, cette foire vise à promouvoir la nouvelle dynamique économique du pays et à mettre en valeur les produits issus de l'artisanat local. Un événement inauguré dans une ambiance festive avec plusieurs groupes d'animation venus enchanter les visiteurs par leurs chants et danses traditionnels gabonais.

Une vitrine de choix pour l'économie gabonaise

A l'intérieur s'entremêlent des dizaines de stands qui présentent les activités des principaux opérateurs économiques du pays ainsi que les vaneries, objets d'arts, instruments, bijoux et aux produits issus du savoir-faire traditionnel. Les exposants conviés à cette foire sont les acteurs de développement de tous les pays venus assister à la coupe d'Afrique des nations et de la Cemap, les administrateurs, les responsables d'organisations internationales, les représentants des chancelleries, des ins-

tituts de recherche, des grandes écoles sous-régionales, les leaders des ONG, les opérateurs économiques, les artisans et les femmes rurales. A l'extérieur, les visiteurs peuvent déguster la gastronomie locale dans une ambiance de fête. Une vitrine de choix pour l'économie gabonaise, en plein cœur de Libreville qui drainera jusqu'au 12 février prochain des centaines de touristes et officiels venus du monde entier pour assister à la grande messe du football africain. L'enjeu est donc double : il s'agit d'abord de présenter les forces en présence de l'économie gabonaise, les

Une véritable attraction pour les nombreux visiteurs qui ont pris quartier dans la capitale gabonaise.

grands projets en cours, les capacités et infrastructures existantes, dans le but de séduire d'éventuels investisseurs ou partenaires économiques. Ensuite, cette foire fait également office de « carte postale » du Gabon à l'endroit des nombreux touristes qui ont pris quartier dans la capitale gabonaise. Ajoutée aux grands travaux d'infrastructures et de réfection qui ont donné un nouveau visage à Libreville, cette foire économique et culturelle a tout pour promouvoir le potentiel économique et touristique du Gabon... d'autant que la ville devrait accueillir de plus en plus de monde au vu des belles performances des Panthères nationales dans cette compétition sportive.



SOUTIEN LES PANTHÈRES

